

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

77e ANNEE, No. 49

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

VENDREDI, 30 JANVIER 1931

Le persécuté de St-Hyacinthe

IL CRIE COMME UN ECORCHE VIF, AVANT QUE D'AVOIR AUCUN MAL. — PETITS SECRETS DE L'EVALUATION MUNICIPALE. — LE RÔLE D'UN JOURNAL, QUE M. BOUCHARD NE PEUT COMPRENDRE. — M. BOUCHARD ET SES EVALUATEURS D'AUTREFOIS.

Si l'on en croit certaines indications, que nous nous permettons de ne point rendre publiques maintenant, M. Bouchard, ex-maire de Saint-Hyacinthe, ne serait pas enthousiaste d'un article publié ici par nous, le 16 janvier, en marge de l'évaluation municipale de 1929 et de la vente de trente-deux terrains faite par M. Bouchard, au nom du *Crédit Maskoutain*, au Comité d'Initiative de Saint-Hyacinthe.

En marge de cette affaire de terrains, comme chacun sait, nous avons été amenés à faire des recherches assez minutieuses.

Nous aurions d'abord laissé entendre que les terrains vendus par M. Bouchard et le *Crédit Maskoutain*, pour l'établissement dans notre ville de la *Gotham Hosiery*, avaient une valeur réelle de \$300., quand ces terrains furent vendus \$400. chacun. M. Bouchard nous a demandé de rétracter ce propos. Nous avons accédé à sa demande.

Par la suite, nous avons découvert des détails qui laissent croire que les terrains discutés pourraient avoir une valeur moindre que \$300. Ce n'est pas notre faute, à nous, si les documents publics argumentent contre les prétentions de M. Bouchard. Nous ne pouvons pas mentir, ni falsifier les faits, ni tronquer les textes, ni interpréter faussement les documents, pour le seul plaisir de donner raison à M. Bouchard.

Nous nous sommes donc procuré les numéros de cadastre de chacun des terrains vendus et donnés à la *Gotham*, sous forme de bopus déguisé. Ensuite, nous nous sommes enquis de l'évaluation municipale sur ces terrains, au moment de la vente, en 1929. Comme nous l'avons dit précédemment, les terrains étaient évalués de la façon ci-dessous:

Lots 48 à 56	9 terrains	\$150 chacun
Lots 57 à 58	2 terrains	200 chacun
Lots 60 à 64	5 terrains	150 chacun
Lots 66 à 70	5 terrains	100 chacun
Lots 72 à 81	10 terrains	150 chacun
Lot 82	1 terrain	200.

Et nous faisons suivre ce petit tableau des remarques suivantes, qui nous semblaient assez raisonnables:

"Si l'on résume, on trouve que 5 terrains avaient une évaluation municipale de \$100., 24 une évaluation municipale de \$150. et trois seulement une évaluation municipale de \$200. Tous ces terrains, cependant, furent vendus \$400. chacun, soit \$12.800. pour 32 terrains. Sans doute, M. Bouchard dira que l'évaluation municipale, en 1929, ne donnait pas la valeur réelle de la propriété. Cela est possible. Mais l'opinion courante, dans le temps, voulait que l'évaluation municipale représentât environ les deux-tiers de la valeur réelle. A ce compte, la valeur des terrains de M. Bouchard n'eût dépassé nulle part la somme de \$200. Si l'on prend pour base de raisonnement cette proportion des deux-tiers, on trouve que:

5 terrains avaient une valeur de	\$150.
24 terrains avaient une valeur de	\$225.
3 terrains avaient une valeur de	\$300."

Il est possible que tous ces chiffres et faits ne plaisent point à l'ex-maire de Saint-Hyacinthe. Cela ne nous regarde pas. Nous n'existons pas, en tant que journal, pour flatter M. Bouchard ni les autres politiciens qui pourraient avoir des prétentions égales aux siennes. Notre existence n'a pas non plus pour but, quoi que dise M. Bouchard, de persécuter sans cesse l'ex-maire de Saint-Hyacinthe, de le ruiner dans l'esprit de ses concitoyens comme dans sa fortune. Notre rôle, plus désintéressé, est de renseigner le public sur les faits d'intérêt public, d'apprécier, louer ou blâmer, selon le cas, les activités de nos hommes publics, dans quelque domaine que ce soit. Ce n'est pas notre faute, à nous, s'il se trouve dans la vie publique de M. Bouchard des actes qui ne méritent ni notre approbation ni nos louanges, et sur lesquels nous sommes bien obligés de faire des précisions, dans le meilleur intérêt des contribuables de Saint-Hyacinthe.

Pour revenir à l'évaluation municipale de 1929, elle est ce qu'elle est. Nous n'y pouvons rien. M. Bouchard non plus. Dans l'esprit de la loi, l'évaluation municipale est censée représenter la valeur réelle de la propriété. Pour ce qui concerne les trente-deux terrains cédés à la *Gotham*, nous avons, dans notre raisonnement, accordé à M. Bouchard le bénéfice des deux-tiers de la valeur réelle. Il arrive, malgré cette condescendance, que les trente-deux terrains apparaissent, dans les livres de la cité, avec une valeur bien inférieure à \$300. Nous le regrettons pour M. Bouchard. S'il veut s'en prendre à quelqu'un, qu'il s'adresse aux évaluateurs qui préparèrent le rôle en vigueur en 1929. Ou l'évaluation a été bien faite, ou elle a été mal faite. Dans le temps, M. Bouchard, qui était maire, acceptait sans protester l'évaluation déterminée sous sa surveillance. Elle n'était donc pas si erronée, à ses yeux. Si elle était juste dans ce temps-là, elle l'est encore aujourd'hui. Auquel cas les terrains vendus à la *Gotham* auraient été vendus trop cher.

Harry BERNARD

Contre l'alcool

Toutes les années, les sociétés antialcooliques finlandaises organisent une semaine d'abstinence pendant laquelle un effort spécial de propagande éducatrice se fait dans tout le pays: conférences, distribution de brochures, articles de journaux, etc., L'école publique finlandaise s'associe à cette manifestation. Ainsi, à l'occasion de la semaine d'abstinence de 1930, qui a eu lieu du 2 au 9 novembre, la direction générale des écoles a envoyé à tout le personnel enseignant une circulaire pour lui recommander d'organiser des séances et leçons antial-

cooliques spéciales, en se servant du programme préparé par la société finlandaise des instituteurs abstinents.

Cette société, qui compte actuellement 1148 membres, dirige tout le travail antialcoolique parmi les enfants, en dehors de l'école aussi, et a organisé une ligue de l'Espoir qui comptait, au 30 juin dernier, 36,428 membres, répartis en 831 sections. On comprend en Finlande que la loi de prohibition ne dispense pas de faire l'éducation antialcoolique de la population et tout spécialement de la jeunesse.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les communiqués que l'on veut bien nous adresser. Ils n'engagent en rien la responsabilité du journal.

Les goujats du "Clairon" et les ouvriers pauvres

St-Hyacinthe, 27 janvier 1931

Monsieur le rédacteur
Le *Courrier*,
Saint-Hyacinthe

Cher Monsieur,

Voulez-vous m'accorder l'espace de quelques lignes dans votre journal pour protester contre l'indignité commise par *Le Clairon*, dans son numéro de la semaine dernière.

Dans un article intitulé "Cela va bien" il n'hésite pas, pour satisfaire son désir de mettre en mauvaise posture un de ses adversaires politiques, d'humilier basement toute une brave famille en faisant connaître au public qu'elle a reçu et reçoit des secours de la St-Vincent de Paul.

J'admets qu'il n'y a rien de déshonorant à recevoir ces secours, mais tout le monde ne pense pas ainsi et en tout cas c'est très humiliant puisque beaucoup de personnes préfèrent souffrir plutôt que de demander des secours.

Je sais, moi, que cette famille mérite la sympathie du public parce que la gêne qu'elle subit ne provient pas de l'inconduite, mais est due à la maladie du père et de la mère, et je regrette que le rédacteur du *Clairon* ait commis une telle bourde.

Pour satisfaire ses passions égoïstes, cet écrivain avait-il le droit de faire subir à cette pauvre, mais honorable famille, une telle humiliation?

Il se défendra peut-être qu'il s'agissait d'intérêt public et qu'il voulait empêcher la ville de débours des fonds destinés au chômage pour une autre fin. Cette excuse ne vaudra pas, car il n'était pas besoin de mettre en évidence le nom du chef de cette famille. D'ailleurs, au moment où cet article du *Clairon* était publié, le foyer d'un de ces pauvres gens était déjà payé par un particulier plus charitable que le barbouilleur du *Clairon*.

Cette manière d'agir est indigne d'une personne qui a du cœur et prouve une fois de plus que le directeur du *Clairon* qui est si chatouilleux lorsqu'il s'agit de sa précieuse personne, n'y met pas tant de formes lorsqu'il s'agit de pauvres ouvriers.

A. Trappe

Le questionnaire

Il y a des manières d'enquêter qui sont d'une ingénuité à faire sourire.

Des étrangers logeant dans les hôtels, aux Etats-Unis, ont reçu cet été dans leur courrier des questionnaires où on leur demandait les renseignements les plus intimes sur leur manière de dormir.

Un voyageur descendu ces mois derniers dans un hôtel de New York trouva, un soir, sur sa table, sous enveloppe, le questionnaire suivant:

"Vous éveillez-vous la nuit? Quand et pourquoi? Réveillez-vous? Vous rappelez-vous vos rêves? Dormez-vous la tête haute ou basse, sur le côté gauche ou sur le côté droit, sur le ventre ou sur le dos? Aimez-vous les oreillers durs ou mous? Quels sont les matelas que vous préférez? Vous couchez-vous avant ou après votre digestion? Vous relevez-vous la nuit? Et quand vous vous relevez, que faites-vous? etc."

Et, avec les réponses, l'on fait des statistiques: triomphe et plaie de notre temps.

L'esprit familial

par J.-H. Coulombe

Dans un magistral article sur "Les réformes de l'enseignement secondaire," M. Esdras Minville, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, signale comme l'une de nos déficiences de caractère notre manque d'esprit familial. A ce propos nous trouvons opportun de reproduire ici l'article que le professeur J.-H. Coulombe, de notre ville, cloué depuis de longs mois sur un lit de douleur, publiait dans "Le Terroir" d'octobre 1930, sur l'esprit familial:

"Il n'y a plus d'esprit de famille. C'est le cri qui retentit de toutes les chaires, qui tombe de toutes les lèvres. C'est le fait saisissant, brutal, qui s'aggrave de jour en jour. Chacun s'en alarme. Les parents, qui n'ont plus la foi robuste du parfait chrétien, ne cessent de gémir. Les enfants, petits et grands, mordus d'émancipation, s'élançant sur l'amarre des plaisirs. Chez les uns, insubordination et manque de respect; chez les autres, absence d'autorité, de fermeté et de force morale. L'anarchie règne au foyer, et le diable a beau jeu.

"Là où, volontairement, il n'y a pas d'enfant, on ne trouve ni cœur, ni âme, ni sourire. C'est la repoussante nudité dans une coupable stérilité, le froid désert où pas une herbe ne pousse, où pas une source ne jaillit, où pas un oiseau ne chante. On n'y rencontre qu'une bête, charnelle et monstrueuse, la seule qui se plaise à errer dans ces lieux arides, l'ai nommé: l'Egoïsme. Les deux époux qui se sont amusés à la domesticité et qui ont vécu de sa chair et de ses os, en sont morts "familialement", pour ne pas affirmer socialement. Et leurs biens, fruit du vice, de l'avarice et du libertinage conjugal, sont écriblés au vent, et il n'y a que de la bale. Avec eux se termine à jamais une chaîne ininterrompue de belles et grandes familles, dont les premiers anneaux, forgés des générations ancestrales, se perdent dans le lointain des siècles passés. Effroyable dégénérescence! Epouvantable châtiment de je ne sais quel crime! Et quand nous rencontrons ce couple, lui sous les dehors élégants de gentilhomme éduqué, elle sous des accoutrements dernier-cri de noble dame, nous pouvons dire sans crainte de nous tromper: voilà cette bête, voilà l'Egoïsme.

"Il semble bien que la société contemporaine, dans son perpétuel travail d'accouchement, ait adopté les principes et les pratiques de l'individualisme, qui fait de chaque homme un être indépendant et libre de toute attache, le commencement et la fin de la cellule sociale. D'autre part, l'organisation de l'économie industrielle, la médiocrité des salaires, le chômage, la cherté de la subsistance et le coût de quelques nécessités premières: vêtement, logement, chauffage, etc., ont contribué pour beaucoup notamment dans les villes, à disloquer la famille. Le père, incapable de subvenir seul aux besoins de toutes sortes, mobilise ses enfants pour l'atelier, qui les accepte illégalement, laissant les plus jeunes à la maison avec leur mère, ou sous la garde d'une bonne quand la mère elle-même loue ses services. La maison, divisée alors dans son cerveau, dans son cœur et dans ses membres, s'éteint graduellement et n'offre plus de gaieté. Autour de la table, le soir, on se réunit bien; mais chacun s'empresse de prendre son repas. On parle peu et l'on se regarde moins. Le frère est un étranger pour son frère; les parents, de simples passants pour leurs enfants. On n'apprend ni à se connaître, ni à s'aimer. Epuisés de fatigue et obligés à recommencer, le lendemain, le même travail dissolvant, tous vont, chacun de son côté, récupérer leurs forces, dans un sommeil lourd et profond qui les sépare encore une

fois les uns des autres. C'est un grand malheur.

"Je passe sous silence le cas fréquent où le petit homme adolescent, parce qu'il gagne quelques écus par semaines, quitte sa famille à la moindre contrariété, convaincu dans son expérience à courte vue qu'il peut se suffire à lui-même. Hélas!

"Je me refuse à décrire la marée montante du dévergondage éhonté, du relâchement sans bornes des mœurs, des insanités du racolage; la plaie dégoûtante du mauvais cinéma, des luxueux lupanars roulants, des clubs clandestins où Monsieur le Distingué, puant le gin et le cocktail, marche à quatre pattes, où Madame la Charité, sous enseigne de coudre pour les nécessiteux, effiloche à coups de ciseaux et d'aiguille l'étoffe des réputations; toutes folies égales d'ailleurs communément attentatoires à l'unité de l'esprit familial.

"Devant cet état de choses lamentable à tant de points de vue et dont nous sommes les témoins attristés; en face d'un avenir qui s'annonce sous des couleurs et inquiétantes couleurs, comment réussirons-nous à garder intacte cette unité d'esprit familial? Je le dis et le répète: le mal tient plus de l'âme que du corps, et ce qu'il faut, ce sont des remèdes religieux et moraux. Tant et aussi longtemps que la famille, sur l'ordre de son chef, ne se jettera pas chaque jour à genoux devant son Dieu; qu'elle se moquera de la doctrine de l'Evangile et des enseignements de l'Eglise; tant et aussi longtemps qu'elle suivra servilement les rites païens et complaisants de l'individualisme égoïste, qu'elle n'aura plus le respect de son origine, de sa mission et de sa destinée; la famille, rongée de tous côtés par les vagues formidables de jouissances perturbatrices, ne pourra jamais s'arrêter sur la pente de la dissolution et de la ruine, ni ne trouvera dans les membres dont elle est constituée les éléments de cohésion, de bien-être et de continuité d'où elle tire son équilibre, sa force et sa grandeur.

"L'individu n'est pas une entité indépendante. Il est le produit de ses ancêtres, de son pays et de sa race; le débiteur de sa famille, de sa patrie et de son temps. Mandataire de par sa nature et ses fonctions d'une continuation et d'une préparation, il a le devoir strict de continuer la vie et de préparer à la vie. Telle est ici-bas sa raison d'être. Refoulez-t-il par la crainte du sacrifice cette conception qui fait de l'homme un artisan de sa durée, il vieillira sans appui d'aucune sorte et vogue, épuisé sans boussole, au gré des tempêtes, des intérêts et des passions. Plaise à Dieu qu'il ne finisse pas ses jours en se vautrant dans le limon du désordre ou en se cantonnant dans l'inutile et inopérant à quoi bon du nihilisme. Un miracle seul peut le dégager des emprises ténues de cette fatalité, issue de l'égoïsme dont il a fait son unique loi.

"Nous sommes donc loin du "bon vieux temps"! Autrefois, le père était au foyer chef incontesté, et la mère gardienne vigilante des vertus. Avant et après les repas, tournés vers le crucifix, on récitait dans un pieux et même sentiment de foi le "Benedicite" et les "Grâces". Le lard tendre fumait dans l'or odorant de la soupe traditionnelle, et le bon pain, fait du blé de "chez nous", s'étalait en larges tranches sur la blanche nappe de lin. Les plus âgés causaient travaux de la ferme. Les tout jeunes, entre deux joyeux babillages, mordaient à belles dents dans la croute. Dans le berceau, sous les yeux amusés de sa maman et le sourire rajeuni de l'aïeule, un rose et frais poupon gazouillait sa chanson. C'était à la fois simple et beau. Et cette simplicité, et cette beauté, touchaient au sublime de la poésie.

"Mais, c'est surtout l'hiver que l'esprit familial atteignait son

(suite en dernière page)

LES LIVRES NOUVEAUX

Pour clore l'année littéraire 1930, M. Albert Lévesque, éditeur, présente au public canadien deux ouvrages que la critique a déjà accueillis comme chefs-d'œuvre du genre: *La Vie en rêve* par Louis Dantin et *A l'Ombre de l'Orford* par Alfred Desrochers.

La Vie en rêve est un recueil de nouvelles et de contes, dont l'un en vers. Chaque récit révèle une inspiration nettement canadienne, par le sujet de son interprétation; une originalité débordante; une saveur d'expression captivante; une haute distinction de style et un souci de beauté littéraire et artistique digne de nos meilleurs écrivains canadiens. Louis Dantin signe, depuis plus de vingt ans, dans nos revues et journaux canadiens, des articles de critique de conception et d'expression neuves et vigoureuses. Son ouvrage, *Poètes de l'Amérique* française, lui a conquis désormais une réputation de juge avisé et sûr. *La Vie en rêve* manifeste peut-être des qualités supérieures. Ici c'est non seulement l'artiste-arbitre, c'est l'artiste vivant, incarnant l'idéal littéraire et artistique dont il s'est fait l'apôtre fidèle. Les *Contes de Noël* que l'ouvrage contient, malgré leur venue tardive, sauront ressusciter les heures mystiques de la messe de minuit et prolonger les traditions que nous ramène chaque fin d'année.

A l'Ombre de l'Orford par Alfred Desrochers, est le premier volume de poésies d'un jeune maître. M. Desrochers a déjà réuni ses poèmes en plaquettes pour les distribuer, à ses intimes. Mais ses amis, grands indiscrets, n'ont pu retenir leur admiration. Et la *Librairie d'Action Canadienne-française*, toujours à l'affût des meilleurs ouvrages, mérite des félicitations pour avoir pris l'initiative d'assurer à celui-ci une large diffusion. *A l'Ombre de l'Orford*, sans rechercher la publicité, a fait son tour de presse et mérite les appréciations les plus flatteuses de la critique officielle. Dans son récent recueil d'histoire littéraire, Mgr Roy consacre deux pages d'éloges à saluer la venue du jeune poète.

"Qu'il s'agisse de méditation, écrit-il, ou de retour sur soi-même; qu'il s'agisse de descriptions purement objectives, ou d'interprétations de la nature; qu'il s'agisse de peindre une scène rustique de la campagne canadienne, le poète s'y applique avec un goût très sûr, un sens aigu de la réalité, une vigueur d'expression et de coloris qui en font l'un des artistes les plus puissants de notre poésie. Et ce qu'il faut louer surtout chez lui, c'est une originalité d'inspiration qui va chercher dans la vie du poète aussi bien que dans les choses qui l'entourent des impressions neuves, des symboles ou des images qui s'ajustent exactement sur la réalité.

M. Alfred Desrochers pourrait bien être, à l'heure qu'il est, notre meilleur poète."

Voilà un témoignage qui nous dispense, certes, d'insister.

La Vie en rêve et *A l'Ombre de l'Orford*, présentés dans une toilette originale et distinguée, comme l'éditeur M. Albert Lévesque, a pris désormais l'habitude de le faire, se vendent chacun \$1.00 dans toutes les librairies bien assorties et à la *Librairie d'Action canadienne-française*, 1735, rue Saint-Denis, Montréal.

STE-MADELEINE

—Miles Rose Lacroix et Alida Désormeau de St-Hyacinthe ont passé quelques jours ici où elles ont visité leurs nombreuses amies.

—Mlle Rosa Guilmette de St-Joachim passe la semaine chez ses frères, MM. N. Guilmette et Ovide Guilmette.

Mme L.H. Dorthy de Providence, R.I., est en visite chez M. Jos. Daigneault.

- POUR LES DAMES -

J'AI BEAU DIRE...

J'ai beau dire: "C'est un béguin, ça passera; Il faut se faire une raison", et coëtera, La plaie est toujours là qui me brûle et qui saigne, Qui saigne tellement que le passé s'imprègne De son flot rouge, de ce flot qui me jaillit Du coeur.

Lorsque je tente, à moitié défailli, D'en arrêter le cours avant qu'il me consume, Je ne fais qu'aviver mon mal.

Je m'accoutume A cette douleur âpre et cette fausseté D'être un soleil d'hiver qui veut un ciel d'été. La désirer devient comme une autre nature. A travers les sursauts de l'esprit, l'imposture M'apparaît tout à coup rose d'enchantement; Je m'imagine que je puis secrètement Me glisser dans la chambre où rêve sa jeunesse; Je deviens le rayon de lune qui caresse Sa figure endormie au creux de l'oreiller Et se voile parfois de peur de l'éveiller. Et je vis, sans désir, des siècles extatiques Concentrés par mon rêve en ces moments uniques Qu'éclaire la fraîcheur candide de ses bras, Tandis qu'un ondolement sans fin laine les draps Sous le rythme alternant de son souffle tranquille, Ainsi que déferlaient les flots, au bord de l'île.

Alfred DESROCHERS

Extrait d'un roman lyrique en préparation: "Nous avons joué dans l'île".

(Sherbrooke, 1930)

Une crâne vocation

C'était, l'autre jour, dans le couloir d'un wagon de seconde classe. Je regardais, à la portière, s'enfuir le doux paysage angevin et tourner des nuées de corbeaux autour des meules nouvelles, quand un voyageur s'approcha de moi et me murmura à l'oreille:

"Me reconnaissez-vous?"

Je le fixai: figure énergique, moustache à la gauloise, cheveux en brosse, tout blanc, mise correcte, mais très sobre.

—Pas du tout!— répondis-je.

Il se mit à rire et prononça ce mot: "Pompon".

Puissance d'un nom!..

Je revis aussitôt à côté de moi, en septième, un petit garçonnet blanc et rose, yeux bleus, cheveux dorés coupés en enfant d'Edouard, cou tendre, deux flûtes à la place des jambes. On l'appelait "Pompon" parce qu'il nous disait qu'il serait marin...

Et, dans cette tête de soixante ans, je cherchais, sans beaucoup la retrouver, la jolie figure d'autrefois.

—On change, hein...?

—Et que faites-vous dans le civil...?

—Ce que je fais...?

A ce moment, il sourit, d'un bon sourire, à une pensée intérieure que je traduisis ainsi: Ce que je fais?... je vais vous le dire, mais vous n'y comprendrez pas grand'chose!

Il me rappela d'abord une vieille, une très vieille conversation que nous avions eue jadis.

Je venais de lire l'histoire de Théophraste Vénard, et tout enthousiasmé, je voulais absolument me faire missionnaire...

Lui, après avoir un peu songé à Navale, avait changé d'idée et, très "mathém.", désirait maintenant préparer l'Ecole Centrale.

Il y entra plus tard dans un très bon rang, et, au bout de trois ans, en sortit dans les tout premiers numéros.

Issu d'une famille riche, il pouvait à ce moment prétendre à tout. Mais un jour, à son père qui lui parlait d'une situation d'ingénieur, il répondit:

—J'ai demandé à Dieu la grâce de devenir, comme Lui, ouvrier...

—Ouvrier...! Avec tous les titres?

—Qui peut le plus peut le moins...

—Mais alors ce n'était pas la peine...

—Si, papa, tu verras... c'était la peine...

Et, un beau matin, il s'embaucha dans une grande usine...

...Salopette, bourgeron, etc...

En deux mois, ses doigts effilés devinrent rudes, cornus, gros... Ses camarades le surnommèrent d'abord "la gosse" parce qu'ils le trouvaient bien délicat et surtout très pur.

Il ne parlait jamais de son passé, mais, chaque jour, sa supériorité s'affirmait.

Six mois après il devenait contre-maitre, au courant de tous les détails du métier. Et il parlait cet argot spécial qui, dans l'atelier, est au cerveau et au coeur ouvrier ce que le patois est au cerveau et au coeur paysan: la langue du pays...

Quand il fut bien en pied, il éprouva le besoin de fonder un foyer.

Là, encore, mon camarade avait son idée.

Longuement, il réfléchit à celle qui devait être sa compagne totale, c'est-à-dire qui comprendrait son apostolat et l'aiderait à l'intensifier.

Elle serait de belle santé physique et morale, chrétienne jusque dans la moelle.

Et il choisit, comme femme, une jeune fille qui avait eu le même geste que lui et qui, après avoir été "Cheftain" de Scouts, était devenue surintendante de travail. Ce fut un beau mariage, avec un sillage de force et tout un rayonnement d'idéal.

Le "monde-monde" n'y comprit rien.

Et la journée s'épanouit harmonieusement, elle tint toutes les promesses du matin.

La femme et lui sont devenus

la pierre d'angle de l'usine.

S'étant fait ouvrier pour connaître l'ouvrier et le sauver des mauvais bergers, mon camarade a totalement réussi.

Le mot d'ordre sort généralement de nos grands Q.G.

Combien de grèves il a empêchées! Tantôt par une intervention loyale auprès des chefs, tantôt en arrachant aux apôtres du communisme leur masque humanitaire et en montrant où ils veulent mener la classe ouvrière.

Son influence religieuse, elle aussi, est considérable. A son ombre, des centaines d'ouvriers vont tranquillement, fièrement, le dimanche, à la messe et à la communion.

La femme a pris sur les ouvrières la même influence que son mari.

Quand il faut parler aux patrons, c'est elle...

Mais quand il faut rappeler à une femme, à une épouse, à une mère ses devoirs essentiels, sans lesquels on n'est plus qu'une payenne, c'est elle encore...

Et avec quelle autorité!

Un sourire d'elle ou de lui est une récompense auprès de laquelle un billet de banque n'est plus rien.

En terminant, il me confia qu'il avait douze enfants et qu'il les élevait dans les mêmes principes pour l'usine, pour la France, pour Dieu.

Il me disait toutes ces splendeurs, là, très simplement, dans le couloir, entre une vieille fée toute peinte qui saurait des bananes pour deux petits chiens insupportables, valant, paraît-il, huit mille francs, et un gros bonhomme qui fumait du "captain" en savourant une littérature de charcuterie.

La vie vivante a ainsi de ces contrastes qui sautent aux yeux de ceux qui observent.

Et comme je le félicitais, ce vieil ami, il me répondit:

—C'était ma vocation... j'étais fait pour être apôtre ouvrier.

—Une crâne vocation!

—Oui, en ce sens qu'il faut avoir un certain cran... Dieu, d'ailleurs, en donne tellement la grâce...

—Il y a certainement des heures dures?

—Où ne sont-elles pas? Et ici on les sent si fécondes!

Je l'ai regardé s'en aller minime fervent au milieu de la foule immense.

Extérieurement cet homme était "tout le monde", mais devant Dieu!

Et je pensais: chaque paroisse a son curé... Puisse chaque usine avoir, un jour, son apôtre-ouvrier!

Pierre L'ERMITE

La naissance du Canada

Le succès de l'innovation des pageants, ou spectacles historiques, à l'Exposition de 1930 a été tellement complet que sans hésitation la direction de l'Exposition a autorisé l'organisation de spectacles semblables à l'Exposition de 1931. Les spectacles de 1930, intitulés "L'Amie du Canada" avec 600 figurants applaudis par au-delà de 60,000 spectateurs, tout en s'inspirant de l'histoire du Canada, ne faisaient que l'effleurer. L'organisation en avait été en quelque sorte improvisée et avait bénéficié largement de ce qui avait été produit comme spectacles en 1927, lors des fêtes du soixantenaire de la Confédération, à Ottawa.

Mais en 1931, on entend faire beaucoup mieux, parce qu'on se propose d'entrer plus profondément dans l'histoire afin que les spectacles à offrir au public, de caractère nettement éducatif et récréatif, soient d'une portée plus impressionnante et comme réalité et comme charme. Le titre de ces spectacles serait "La Naissance du Canada". Ces spectacles de 1931 se rapprocheraient pour le moins très sensiblement, si même ils ne les égalent pas, en grandeur et en beauté, ceux de la célébration du troisième centenaire de Québec en 1908. L'expérience acquise en 1930 et les moyens modernes à la disposition des organisateurs permettent d'ambitionner la production de spectacles vraiment grandioses et de nature à faire accourir des multitudes à l'Exposition Provinciale de Québec, qui, pour la première fois en 1931 durera dix jours, savoir à partir du jeudi, 3 septembre jusqu'au samedi, 12 septembre.

Voici, d'après le canevas préliminaire préparé par M. Georges Morisset, le directeur-secrétaire de l'Exposition, quels seraient les événements historiques dont on évoquera le souvenir d'une façon

vivante, et qui constitueraient en quelque sorte la grande charpente du nouveau pageant. En outre des multiples détails auxquels il faudra pourvoir, l'ensemble consistera en six spectacles fondamentaux, intitulés: "Jacques Cartier", "Champlain", "Laval", "Maisonnette", "Talon" et la "Grande Finale", dont quelques-uns comprendront quatre, d'autres cinq épisodes, de la "Naissance du Canada" et qui couvriront la période depuis Jacques Cartier en 1535, jusqu'à et non compris Frontenac en 1672, soit dans son entier la première phase de l'histoire du Canada.

Le prix de la beauté

Qu'est-ce que la beauté? Les définitions peuvent varier à l'infini.

Pour les Américains, qui ont le sens pratique, les beautés est une industrie. Et même une grande industrie, ainsi que vient de l'affirmer un Américain, le Dr Herman. "La beauté est une grande industrie, dit-il. Elle compte parmi les dix industries les plus grandes du pays, avec celles des aliments, de l'acier, des autos et du cinéma. Le coût de la réclame pour les cosmétiques est probablement plus élevé que celui de toute autre industrie en ce pays. Malgré la dépression générale, l'industrie de la beauté a progressé l'an dernier."

Le Dr Herman estime que quatre millions de femmes américaines dépensent par année un demi-billion de dollars en achats de cosmétiques. Cela coûte cher, être belle...

Le Vrai Remède au Mal de Tête

Les TABLETTES ZUTOO sont un remède efficace et inoffensif pour le mal de tête. M. Geo. Legge, éditeur du Granby Leader-Mail, nous écrit: "Vos TABLETTES ZUTOO méritent d'être reconnues partout pour faire cesser le mal de tête." Une boîte de ces inoffensives petites tablettes au bureau, à la maison, ou dans la poche, est une assurance contre les maux et les douleurs. Elles les font cesser.

Zutoo
EN VENTE PARTOUT 25c

Comment Maigrir et se Sentir Jeune

En Grande-Bretagne, on dit d'un homme qui se porte "comme un charme" et dont le visage "réflète la santé".

"IL JOUIT DE LA SENSATION QUE PROCURE KRUSCHEN".

Ce qui veut dire qu'il prend sa petite dose de Sels Kruschen chaque matin.

Il en est de même aux Etats-Unis, en Allemagne, en Hollande, en Australie et en Afrique du Sud, car les Sels Kruschen sont aujourd'hui en vente dans l'univers entier.

Les Sels Kruschen ne sont pas qu'un sel—c'est la combinaison de six sels nécessaires à la santé.

Prenez-en une demi-cuillerée à thé dans un verre d'eau chaude chaque matin avant de déjeuner, modifiez votre régime et faites des exercices régulièrement.

Mais ne passez pas un matin sans en prendre, car non seulement Kruschen met et conserve votre estomac, votre foie, vos reins et vos intestins en parfait état, mais il purifie le sang et confère un regain d'activité et de vitalité à tout votre organisme.

QUAND VOUS ALLEZ À MONTRÉAL

DESCENDEZ CHEZ

KERHULU & ODLIAU

HOTELLERIE FRANÇAISE (55 CHAMBRES)

1284, RUE SAINT-DENIS (PRÈS DE LA RUE STE-CATHERINE)
Chambres à partir de \$1.00 — Garage, 50c

Prix spéciaux à la semaine

RESTAURANT À LA CARTE ET À PRIX FIXE

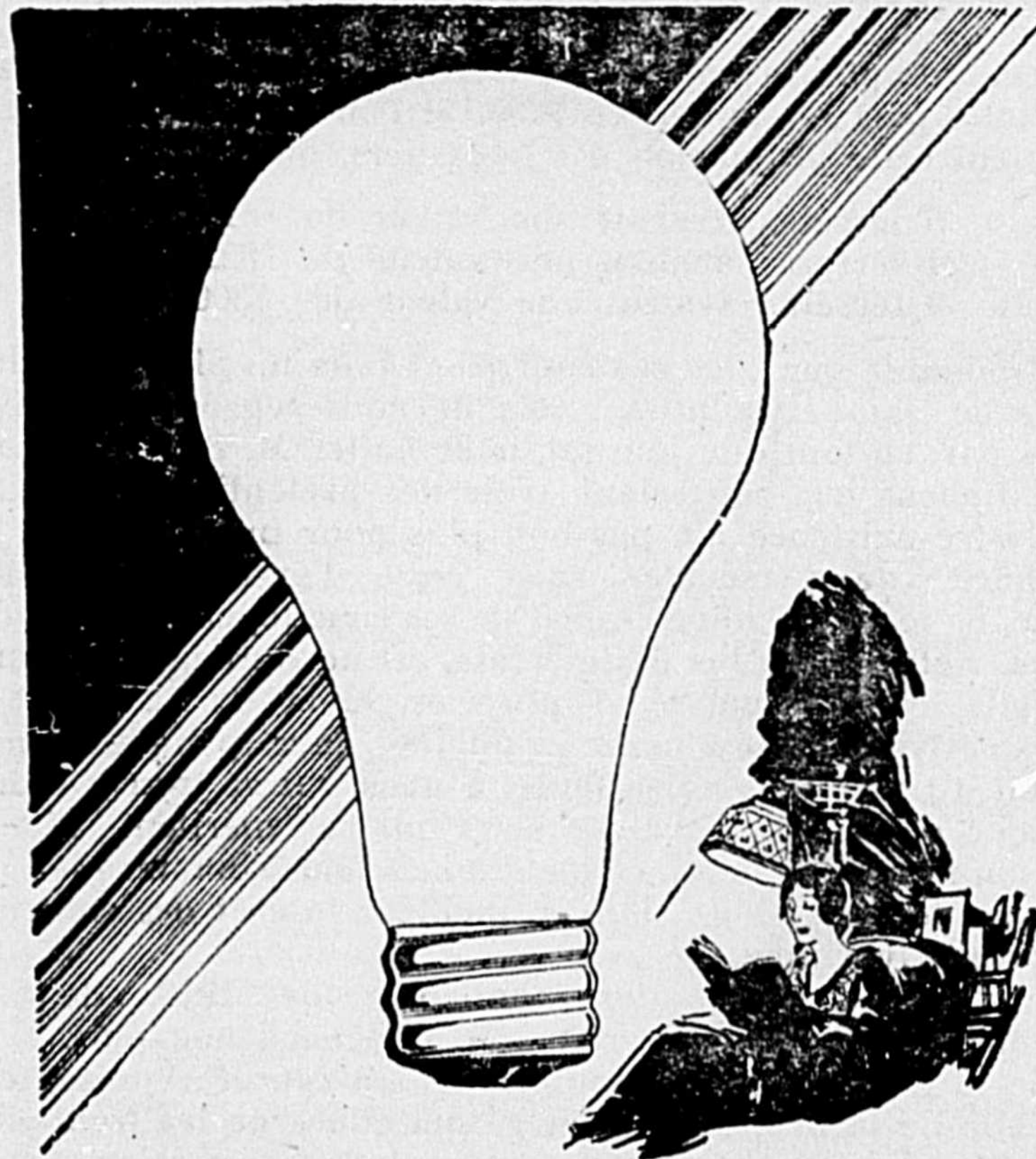
DÎNER, 50c — SOUPER, 60c

CUISINE FRANÇAISE — VINS ET BIÈRES DE CHOIX

PARSSEZ UNE AGRÉABLE SOIRÉE AU

"MATOU BOTTÉ"

CABARET PARISIEN



Achetez les lampes

PAR BOITES et vous n'en manquerez jamais

Rien ne contribue davantage à votre bien-être que la lumière. Alors, pourquoi subir les ennuis et les incommodités des douilles vides. Achetez les lampes par boîtes et soyez prêts pour tous les cas d'urgence. Vous économiserez également, car les lampes par boîtes coûtent moins. Une boîte de six lampes ordinaires Edison Mazda, intérieur dépoli, ne coûte que \$1.40, n'importe quelle puissance, jusqu'à 60 watts inclusivement.



Southern Canada Power Company Limited

"Appartenant à ceux qu'elle sert"



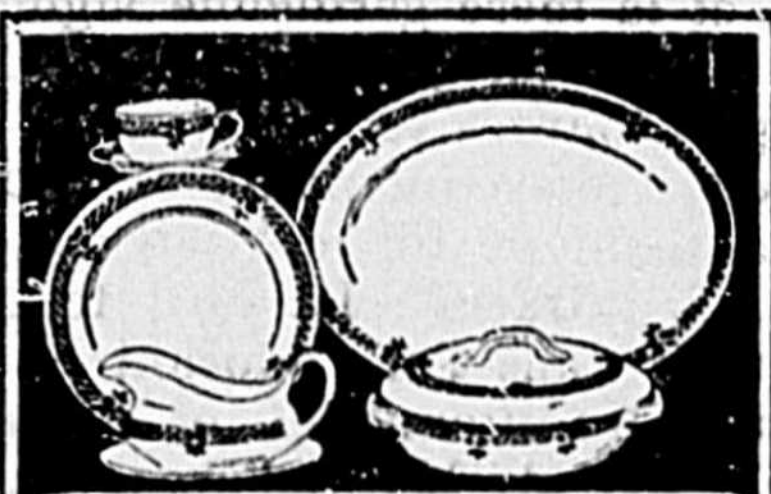
"Comment je me maintiens si jeune?"

"Ah! j'ai appris ce secret lorsque j'ai découvert le Shredded Wheat. C'est le blé entier, comme vous le savez, et il contient le fer pour donner un sang rouge et tous les éléments nécessaires pour produire de sains tissus et os. Et à propos, il est déjà tout cuit et si facile à servir pour le déjeuner ou le lunch. Je ne fais que verser du lait ou de la crème sur les biscuits. Pour les matins froids, je réchauffe le lait—cela en fait une délicieuse céréale chaude, et avec des fruits c'est un vrai régal en tout temps."

THE CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.

SHREDDED WHEAT

AVEC TOUT LE SON DU BLE ENTIER



GRATIS

Nouveau service à dîner (semi-porcelaine) 97 morceaux, valeur \$30.00, donné GRATIS avec le

THE et CAFE

MIKADO

ACTUELLEMENT CHAQUE PAQUET CONTIENT UNE ASSIETTE (9 POUCES), D'UNE VALEUR DE 30c.

Meilleur que tout autre thé et café du même prix.

Noir 65c. lb.

Japon & Café 70c. lb.

GLOBE TEA CO. MONTREAL

En vente partout, demandez-le à votre fournisseur.



NOTES LOCALES

Le F. Emeric décoré

Le R.F. Emeric, des Frères du Sacré-Coeur, directeur de l'Académie Girouard de cette ville, a reçu mercredi soir, du département de l'Instruction publique, Québec, la médaille *Bien méritant* de l'Ordre du Mérite Scolaire. Cette décoration lui fut remise par Sa Grandeur Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, membre du Conseil de l'Instruction publique. La médaille *Bien méritant* est accordée aux professeurs qui ont enseigné pendant au moins vingt ans dans la province avec des succès marquants. Le Frère Emeric, pour sa part, compte 43 ans d'enseignement. Il fut directeur de l'Académie Girouard de 1904 à 1918, puis de 1926 à nos jours. Parmi les personnalités présentes à la cérémonie, on remarquait: Son Honneur le maire de Saint-Hyacinthe, le Dr J.-L.-H. Pagé; Me T. Adélard Fontaine, C.R., député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes; M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale; M. le chanoine F.-A. Laroche, procureur de l'Evêché; M. l'abbé J.-B.-O. Archambault, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe; MM. Emile Solis, président de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe; J.-O. Dupras, président de la Commission Scolaire Girouard; W. Pelletier, président de la Commission Scolaire de la Providence.

Une allocution fut prononcée par Mgr de Saint-Hyacinthe, et M. Emile Solis, président de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe, lut une adresse au héros de la fête. Le Frère Emeric répondit dans des termes fort appropriés. M. l'abbé J.-B.-O. Archambault, le nouveau supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, donna ensuite une conférence des plus intéressantes, sur les relations qui doivent exister entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, ou classique, à base d'humanités.

La soirée se termina par un programme musical élaboré, auquel prirent part trois chorales de la ville, celles de la cathédrale, du Christ-Roi et des enfants de l'Académie Girouard. Une assistance nombreuse s'était rendue pour rendre hommage au Frère Emeric.

Suit le programme musical de la soirée:

Chant: "Souhaits de la jeunesse" paroles et musique de A. Baron; chorale des enfants; directeur: Fr Basile; accompagnateur: Fr Roland. Solo: Conrad Chenet et Georges Chabot.

Chant: "Il neige" paroles de Colomb, musique de Dalmais; chorale des enfants.

Chant: "Bénissons le Seigneur" paroles de Kaessmann, musique de Rutés, chorale de la Cathédrale, directeur: M. Léon Ringuet; accompagnatrice, Mlle M.-P. Collette; solo: Me Gaétan Sylvestre.

Chant: "La charité" paroles de Victor Hugo, musique de Vincent chorale de la cathédrale.

Chant: "L'étable" paroles et musique de Cartier; chorale du Christ-Roi; directeur: M. Armand Caron; accompagnatrice: Mlle M. P. Collette.

Chant: "Chœur des Romains" extrait de Massenet; chorale du Christ-Roi.

Chant: "La Baccarole" paroles et musique de Berthelot; chorale de la cathédrale; solo: M. Ludger Ledoux.

Chant: "Marche" paroles et musique de Gedalge; chorale des enfants.

Chant: "Avant de quitter ces lieux" extrait de Faust de Gounod, M. P.-Ernest Dubé.

Chant: "Chants canadiens" par Gagnon, chorale du Christ-Roi.

O Canada!

On trouvera ci-après l'adresse qui a été lue au R.F. Emeric, par M. Emile Solis, au nom des contribuables de la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe:

Au Révérend Frère Emeric
Directeur de l'Académie Girouard
Membre de l'Ordre du Mérite Scolaire

Nous avons appris, avec grand plaisir, la décision du Conseil de l'Instruction Publique de reconnaître les mérites des religieux, des religieuses et des laïques qui se sont distingués dans l'ensei-

gnement primaire.

Dès ce moment, nous avions l'espérance qu'il y aurait parmi les trois cents décorés, quelques membres du personnel enseignant de la Commission scolaire de la Cité de St-Hyacinthe. Les succès de nos élèves étaient, pour mes collègues les commissaires et pour moi-même, une preuve évidente du dévouement, de l'expérience et de l'aptitude à l'enseignement de ceux qui dirigeaient nos écoles. Notre espérance n'a pas été vaine puisque le Directeur de l'Académie Girouard, deux religieux de l'Académie Prince et la directrice de l'Ecole Mercier ont vu leurs succès reconnus par la Commission de l'Ordre du Mérite scolaire. Sur les 25,000 professeurs dans les écoles primaires de la Province de Québec, sur les 1471 commissions scolaires catholiques nous avons à l'honneur quatre membres de notre corps professoral, c'est dire qu'au Département de l'Instruction Publique, nos écoles passent pour bien dirigées.

Vous avez été, mon Révérend Frère, l'un des artisans principaux de cette bonne renommée de nos écoles puisque vous avez été directeur de notre Académie de garçons de 1904 à 1918 et de 1926 à ce jour, vous faites bénéficier nos élèves de vos 43 ans de professorat. Durant les 18 ans de votre directorat à l'Académie Girouard, vous avez réussi à faire pénétrer chez vos élèves cet esprit de piété qui vous caractérise, cet amour du devoir qui ne se dément jamais, cette ardeur au travail dont vous êtes un vivant exemple. Ils comprennent, ces élèves, qu'être directeur et préfet d'études de 19 classes et de plus de 600 élèves, c'est une besogne énorme et cependant ils vous voient, chaque jour, faire votre apparition dans toutes les classes et jeter un coup d'oeil sur la plupart des cahiers.

L'année 1931 termine le demi-siècle de l'arrivée des Frères du Sacré-Coeur à l'Académie Girouard. Nous sommes en bonne posture pour juger de la valeur de l'éducation donnée car l'arbre a eu le temps de porter ses fruits.

Durant ces cinquante ans, les maîtres de notre Académie n'ont jamais perdu de vue le principe fondamental que la formation de la conscience doit aller de pair avec le développement de l'intelligence. Un homme dont la valeur morale est médiocre, fut-il le plus instruit, fera toujours plus de mal que de bien, il sera une nuisance pour la société.

Les citoyens de Saint-Hyacinthe ont toujours été heureux de remettre dans vos mains le parachèvement de l'éducation et de l'instruction de leurs fils, vous vous êtes toujours acquitté de cette tâche à leur grande satisfaction. La présence des autorités religieuses et civiles, d'un grand nombre de chefs de famille des paroisses de la Cathédrale et du Christ-Roi, de plusieurs anciens de l'Académie est une preuve tangible de la reconnaissance que nous avons pour votre oeuvre.

Au nom de mes concitoyens qui m'ont fait leur représentant, je vous félicite chaleureusement de l'honneur qui vous a été décerné et je vous souhaite encore de nombreuses années de professorat et de directorat à notre Académie.

Je me permets d'émettre encore un vœu, c'est que les citoyens de Saint-Hyacinthe ne laissent pas passer inaperçu le cinquantenaire de notre école paroissiale au mois de juin de cette année.

Les contribuables de la Commission scolaire de la Cité de St-Hyacinthe.

A l'U. St-Joseph

Le comité de régie de la succursale Saint-Hyacinthe, de l'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe, a tenu son assemblée semi-annuelle dimanche soir, sous la présidence de M. le chanoine P.-N. Desmarais, curé de la cathédrale. A cette occasion, les élections de l'exécutif ont eu lieu, avec le résultat suivant: président, Mandus Bienvenue; vice-président, Armand Mongeau; secrétaire-trésorier, Arthur Charland; directeurs, Raymond Brodeur et Adélard Bélisle.

Le bill de St-Hyacinthe

Une dépêche de Québec au *Devoir*, en date du 27, disait ce qui suit à propos du bill de Saint-Hyacinthe présenté à la Législature, relativement à la *Yamaska Garment Limited*:

Le comité des bills publiés a commencé ce matin l'étude du bill de la municipalité de Saint-Hyacinthe.

Ce bill est, d'après le département légal du gouvernement, illégal en ce qu'il demande à la Législature de ratifier une faveur accordée par la ville de Saint-Hyacinthe, à la *Yamaska Garments Limited*.

La ville, en 1918, avait accordé à la *St. Hyacinthe Soft Sole Shoe Company* de construire une nouvelle usine, et lorsque cette usine serait construite, un prêt de \$20,000 garanti sur première hypothèque, dont dix mille dollars seraient remis à la dite compagnie à raison de \$1,000 par année; si chaque année la compagnie payait \$20,000 de salaires à ses ouvriers et ouvrières.

Or, cette compagnie est venue en liquidation et a été rachetée par la *Yamaska Garments* qui demande qu'on lui continue les mêmes faveurs. Or, on sait que la Législature a, depuis, adopté une loi prohibant tout octroi municipal aux compagnies, etc.

Dans le même bill on voit aussi que M. Armand Many a racheté la compagnie de chaussures A.-A. Côté et Fils, en liquidation, à condition d'être taxé à un dollar par année pendant dix ans et de payer \$20,000 de salaires par année aux ouvriers.

La ville de Saint-Hyacinthe a accordé, par le Conseil municipal, les demandes faites, malgré que la loi provinciale le défend, d'où le présent bill pour régulariser la situation. Le comité a finalement adopté le bill.

La St-V.-de-Paul

A leur assemblée régulière du 26 courant, tenue à la maison des oeuvres paroissiales, rue Girouard, avait lieu l'élection des directeurs de la Conférence Saint-Vincent de Paul de St-Hyacinthe le Confesseur pour les paroisses de la Cathédrale et du Christ-Roi à laquelle assistaient MM. les aumôniers P.-N. Desmarais et C.-H. Lafontaine. Les nouveaux élus sont MM. J.-Bte Létourneau, Cyprien Amnotte, Delphis Champagne, Albani Blanchard, Jos. Gingras, Hector Ménard et Jean-Marie Daoust. Ces directeurs élisent l'exécutif suivant: J.-Bte Létourneau, président; Cyprien Amnotte, vice-président; J.-H. Laporte, secrétaire; Benoit L'Homme, trésorier.

Grâce à la générosité des citoyens de St-Hyacinthe nous avons pu encore cette année faire beaucoup de bien parmi les pauvres que nous soulageons. Merci au nom de la conférence et en mon nom personnel.

J.-H. Laporte, sec.

Feu Frs-X. L'Heureux

M. François-Xavier L'Heureux, commerçant bien connu et un des plus vieux citoyens de la capitale fédérale, est décédé à Ottawa, à 8 heures 15, à la demeure de sa fille, Mme J.Z. Proulx 631 rue Chapel, à la suite d'une maladie de 2 ans.

Né à St-Hyacinthe, le défunt vint à Ottawa à l'âge de 5 ans. Il était âgé de 75 ans à sa mort.

En plus de son épouse, née Emma Charron, de North Bay, le défunt laisse pour pleurer sa perte, 6 filles: Mme Mazenod Dessert, de Détroit, Mich., Mlle Parise L'Heureux, de Détroit, Mich., Mme Arthur Cloutier, d'Eastview, Mme W.G. Charron, de Montréal, Mme Philippe Lalonde, de North Bay et Mme Joseph Z. Proulx, d'Ottawa, un fils, M. Ernest L'Heureux, de Détroit, Mich., et un frère, M. Honoré L'Heureux, Ottawa. Le défunt laisse en plus 16 petits-enfants et trois arrière-petits-fils.

Avis de déménagement

M. l'avocat G. Sylvestre désire informer ses clients et le public en général qu'il transportera ses bureaux de l'édifice de la Banque Canadienne Nationale, au 9 rue St-Denis dans l'immeuble de la Pharmacie Brodeur, le 1er février.

Chambre de Commerce

M. J.-B.-E. Durocher, marchand de cette ville, a été élu président de la Chambre de Commerce de Saint-Hyacinthe, en remplacement de M. Louis Augustin, industriel, dont le terme d'office vient d'expirer. L'élection de M. Durocher s'est faite à l'assemblée générale annuelle de la Chambre, qui a eu lieu mardi soir, dans les salles du *Club Maskoutain*. Les autres membres de l'exécutif sont MM. Ernest-O. Picard, vice-président; H.-A. L'Abbé, trésorier; Hervé Chapdelaine, secrétaire, Harry Bernard, rédacteur de l'*Achat Chez Nous*. Quinze directeurs ont aussi été élus. Ce sont MM. E.-O. Desjardins, Benoit L'Homme, Paul Laframboise, François Jetté, J.-P. Lazure, C.-H. A. Campbell, P.E. Gaucher, Donat Côté, J.-D. Desrosiers, E. Le Sauteur, J.-R. Grégoire, Eugène Benoit, Henri Morin, René Richer et R.-N. Trudeau. MM. T.-A. Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, et le Dr J.-L.-H. Pagé, maire de Saint-Hyacinthe, deviennent membres honoraires de la Chambre.

Après avoir ouvert la séance, le président sortant, M. Louis Augustin a passé en revue les activités de la Chambre, au cours de l'année écoulée. Comme d'habitude, la Chambre a fait du bon travail. Une manufacture nouvelle s'est établie à Saint-Hyacinthe, au cours de 1930, et des jalons sont jetés pour nous en amener d'autres à brève échéance. La Chambre a perdu un certain nombre de ses membres, mais cela est dû à la dépression générale des affaires. On espère que d'ici peu, tout marchera de nouveau dans le sens du progrès.

Des instances sont faites par tous les membres, auprès de M. Augustin, pour que de nouveau il accepte le poste de président. M. Augustin croit de son devoir de refuser. Il a fait son terme, comme ses prédécesseurs, et croit juste de passer le flambeau à un autre. Après une discussion assez longue, le nom de M. J.-B.-E. Durocher est proposé et accepté d'emblée. M. Augustin va donc grossir les rangs de la section de la Chambre se composant des anciens présidents, ou il retrouve MM. T.-A. Saint-Germain, C.-J. Laframboise, Victor Sylvestre et J.-O. Gareau.

Des discours sont aussi prononcés par MM. T.-A. Fontaine, T.-A. Saint-Germain, C.-J. Laframboise, Victor Sylvestre, J.-O. Gareau, J.-B.-E. Durocher, le nouveau président, Hervé Chapdelaine, Harry Bernard.

Me T.-A. Fontaine, C.R., député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, insiste longuement sur les mérites et les activités de la Chambre de Commerce. Il croit que ce corps est appelé à faire beaucoup de bien pour la ville. Il a pris déjà des initiatives intéressantes, et ses membres, à mesure qu'ils prendront de l'expérience, dans l'ordre des mouvements publics et sociaux, en feront bénéficier leurs concitoyens. M. Fontaine regrette que trop de gens, chez nous, se désintéressent de la Chambre de Commerce. Non seulement tous les commerçants devraient en faire partie et collaborer à sa vie active, mais les autres classes sociales aussi bien. Les hommes de profession, entre autres, ont le devoir de mettre leurs connaissances et leur influence au service de la cause commune. M. Fontaine examine ensuite les activités de la Chambre, au cours de 1930. Il rend un hommage tout particulier à l'organe mensuel de la Chambre de Commerce, l'*Achat Chez Nous*, que rédige et dirige M. Harry Bernard. Ce journal, dit-il, accomplit chaque mois un travail de propagande des plus efficaces, qui ne peut avoir que d'excellents résultats sur la vie économique de notre cité.

Sport

C'est samedi soir à huit heures, le 31 janvier, que l'équipe Saint-François-Xavier du village de La Providence rencontrera celle du C. N.-D. Junior. La joute aura lieu sur la patinoire du Patronage. Le public est cordialement invité.

Réparations de \$40.000.

Des réparations importantes seront faites, d'ici peu, à l'église Notre-Dame-du-Rosaire, de cette ville, que desservent les RR. PP. Dominicains. A une assemblée des franc-tenanciers, qui a eu lieu dimanche dernier, les marguilliers ont été autorisés à emprunter la somme de \$40,000, qui sera employée à la décoration intérieure du temple et à des réparations à l'extérieur. Aucune répartition ne sera faite, le montant de l'emprunt sera remboursé à même les revenus ordinaires.

Banquet du bazar

Samedi soir le 14 février prochain la Garde des Hussards se rendra en corps à la salle des bazars de l'Hôtel-Dieu où un banquet leur sera offert. Ce sera la première parade de 1931 et le public pourra se rendre compte que la Garde malgré son jeune âge augmente de jour en jour en qualité et en nombre. La parade sera sous le commandement du Lt-Col. J.-H. Dufour assisté du major R. Forbes et du capitaine-adjutant E. Leblanc. Les compagnies seront sous les ordres des capitaines G. Brady et D.A. Girard. Le colonel sera dans nos rangs et nous comptons sur la présence de nombreux membres honoraires. Le rassemblement se fera à 7 heures p.m. aux quartiers généraux.

L'Ave Maria

Les dames de l'Ave Maria sont heureuses de mettre sous les yeux du public les activités de l'oeuvre pour 1930. Durant l'année écoulée elles ont assisté soixante familles pauvres dans le vêtement, et ont dépensé dans ce but \$851.43. Deux mille deux cents vingt-cinq articles de vêtement ont été distribués, la plupart confectionnés aux séances de couture de l'oeuvre. Cinquante-six papiers ont été donnés aux pauvres au Jour de l'An, dus à la générosité des amis et bienfaiteurs de l'Ave Maria.

Les dames remercient sincèrement tous ceux et celles qui les ont aidées dans leurs activités et les prient de compter sur leur reconnaissance et celle des pauvres.

U. St-J. du Canada

L'assemblée générale annuelle, de l'Union Saint-Joseph du Canada, succursale Saint-Hyacinthe, a eu lieu ici dimanche dernier. Les élections de l'exécutif pour l'année courante, ont eu lieu. Les résultats se lisent comme suit: président: P.-A. Delorme; 1er vice-président, Ferrier Phaneuf; 2ème vice-président, Conrad Quintal, secrétaire-receveur, J.-Albert Frenière; trésorier, Arthur Frenière; visiteurs des malades: Philomen Sansoucy, Alphonse Frédet; commissaire-ordonnateur, Ernest Jubinville; censeurs: Louis Ringuet, Ant. Deslauriers, Lorenzo Dussault.

Le goret

Extrait du livre des délibérations de la Ligue de Goret de la cité de St-Hyacinthe, 18 décembre 1930:

"Sont présents, MM. Henri Barré, Lorenzo Hamelin, Adrien Gladi, Sébastien Richer, directeurs, et L.M. Morin, Raoul Picard, et Alexandre Campbell, agissant comme secrétaire, sous la présidence de M. Henri Barré;

"Il est proposé par M. L. Hamelin, secondé par M. S. Richer, et adopté à l'unanimité, qu'une lettre de remerciements soit adressée à M. H.A. L'Abbé, gérant local de la succursale de la Banque Canadienne de Commerce, pour le généreux don d'une coupe, emblème du championnat de la Ligue.

"Et que copie de la présente résolution soit envoyée aux journaux locaux pour publication."

Vraie copie: Jean St-Germain secrétaire

A l'Académie Girouard

Les anciens élèves de l'Académie Girouard sont instamment priés de se rendre à la convocation de mercredi le 4 février prochain, à 8 hres, dans la salle de l'Académie.

Ces 28 bébés abandonnés

On a continué à Montréal, cette semaine, devant le juge J.-O. Lacroix, le procès de Mme H. Dorion, propriétaire d'un hôpital privé et d'une garderie d'enfants, rue Saint-Denis, accusée d'avoir abandonné vingt-huit bébés de moins de deux ans, en allant les placer sur le perron de différents hospices, à Granby, Trois-Rivières et Saint-Hyacinthe, au cours des mois d'avril, mai, juin et juillet 1930. La Couronne, représentée par Me Auguste Angers, a terminé sa preuve et l'accusée, par l'entremise de son avocat, Me Lucien Gendron, présentera sa défense prochainement.

Sœur Sainte-Véronique, de l'Ouvroir de Saint-Hyacinthe, a déclaré au cours de son témoignage que six bébés en tout, avaient été laissés à la porte de l'Ouvroir, le 10 mai, le 15 mai, le 11 juin et le 10 juillet. Elle a ajouté que les bébés étaient assez chaudement vêtus pour ne pas souffrir du froid. Elle était présente quand les jeunes filles qui avaient été à l'emploi de Mme Dorion se rendaient à l'Ouvroir, en compagnie du détective Hector Dorais, de la Sûreté provinciale, et identifiaient quatre de ces bébés. Un autre était mort quelque temps après son arrivée à l'Ouvroir.

Cinq jeunes filles, autrefois à l'emploi de l'accusée, vinrent aussi rendre témoignage et expliquèrent au juge comment elles avaient identifié plusieurs des bébés abandonnés par Mme Dorion lors de leurs visites aux orphelins de Granby, Saint-Hyacinthe et Trois-Rivières, en compagnie du détective Dorais. Elles racontèrent aussi comment elles avaient été témoins de plusieurs départs de bébés de la garderie de Mme Dorion. D'après ces témoignages, l'accusée partait le soir, vers 10 ou 11 heures, en automobile avec ses filles et emportait quatre, cinq et même six poupons à chaque voyage.

M. J. Kelly, surintendant de l'observatoire météorologique de l'université McGill, fut ensuite appelé à donner la température qu'il faisait, le 19 avril dernier, lors du premier départ des poupons. Il déclara que ce soir-là le thermomètre avait enregistré entre 31 et 40 degrés, soit tout près du point de congélation.

Feu Mme C. Lethiecq

Mme Gustave Lethiecq, née Eléonore Lemay, est décédée ici à l'âge de 88 ans. Elle laisse ses fils: Albert, de Brewer, Me; Alphonse, de Saint-Hyacinthe; Joseph et Lorenzo, de Montréal; Amédée, de Neville, Sask; ses filles, Mme Joseph Tremblay, (Joséphine), de Saint-Hyacinthe; Mme A. Dubé, (Bernadette), de Pittsfield, Mass; Mlle Victorine Lemay, de Saint-Célestin. Les funérailles ont eu lieu en la paroisse de Notre-Dame-du-Rosaire. La levée du corps fut faite par le R. P. N. Ferron, O.P., curé, assisté des RR. PP. Marcile et Renaud, comme diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient MM. H. Gemme, Rémi Tétreault, H. Tétreault et Tancrède Côté. Conduisaient le deuil: MM. Albert, Alphonse, Joseph, Lorenzo et Amédée Lethiecq, fils de la défunte; Paul, Antoine-Paul, Emile, Joseph, Albert, Arthur, Evariste et Edouard Lethiecq; Antonio et Romeus Tremblay, Georges Marcoux, tous petits-fils de Mme Lethiecq. La direction des funérailles avait été confiée à V.-J. Mongeau, Limitée.

Remerciements

La famille Albert Arpin remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur enfant bien-aimé, Jean-Claude Arpin, soit par visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

Feu J.-C. Arpin

Le 15 courant est décédé Jean-Claude Arpin, enfant de M. et Mme Albert Arpin, à l'âge de 3 ans et trois mois. Les funérailles ont eu lieu à l'église du Christ-Roi, et une foule de personnes y assistaient pour témoigner à M. et Mme Arpin leur estime et leur sympathie.

Notes locales

Cérémonie de vêtue

Une imposante cérémonie de vêtue vient d'avoir lieu à la maison-mère des RR. SS. de La-Présentation-de-Marie, à Saint-Hyacinthe, présidée par Mgr C.-P. Choquette, P.D., vice-supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Le sermon de circonstance fut prononcé par le R.P. A. Bissonnette, O.P., du couvent dominicain de cette ville. Au chœur, on remarquait MM. les abbés J.-B. Nadeau, chapelain du monastère du Précieux-Sang; Basile Benoit, chapelain des SS. de La-Présentation; E.-N. Durette, curé de Whitefield, N.H.; Adélard Belval, vicaire de East Angus; Gustave Vigneau, vicaire au Christ-Roi, Saint-Hyacinthe; le R.P. Alphonse Lanoie, S.S.S., de Montréal.

Ont revêtu le saint habit de la communauté: Mlles Lucie Saint-Hilaire, de Saint-Adolphe de Dudswell; Juliette Amotte, de Biddeford, Me; Cécile Valois, de Woonsocket, R.I.; Flore Hamelin, de Holyoke, Mass; Rita Beaulieu, de Williamstet, Conn; Alice Dumont, de Coaticook; Marie-Anne Favreau, de Coaticook; Agnès Nadeau, de Pawtucket, R.I.; Bernadette Roy, de Coaticook; Olive Hamel, de Berlin, N.H.; Angèle Archambault, de Holyoke, Mass; Almira Savage, de South Hadley Falls; Marie-Anne Charron, de Fitchburg, Mass; Alice Lajoie, de Granby; Alice Blier, de Sainte-Rose-du-Déclé; Simone Chagnon de Sainte-Majorique; Rose-Hélène Lanoie, de Sainte-Hélène-de-Bagot; Léa Michon, de Saint-Hyacinthe; Cécile Dion, de Lennoxville; Béatrice Dulpé, de Granby; Flora Frédette, de Saint-Hyacinthe; Germaine Méthot de Saint-Aimé-de-Richelieu; Cécilia Méthot, également de Saint-Aimé; Agnès Boucher, de Montréal; Laurette Dumas, de Granby; Bernadette Tournant, de Gardner, Mass; Annette Bernier, de Nashua, N.H.; Antoinette Demers de Gardner, Mass; Lillian Nolet, de Manchester, N.H.; Emilias Allaire, de St-Ours-sur-Richelieu; Germaine Jolicoeur, de Manchester, N.H.

Sœurs converses: Mlles Béatrice Brosseau, de Granby; Blandine Malboeuf, de Woonsocket, R.I.; Rachel Gamache, de Saint-Jean; Laurette Robidoux, de Granby; Anna Baillargeon, de Coaticook; Véronique Joyal, de Saint-David; Léontine Villiard, de Saint-Gérard; Alice Thérout, de Saint-Marcel.

Gouret

Les joutes de gouret qui ont lieu parmi les diverses équipes des trois ligues du Patronage sont très intéressantes, vu que chaque groupe s'efforce de participer dans les parties éliminatoires dont les gagnants détiendront de magnifiques coupes.

Position des équipes:

	P.J.	G.	P.	N.	Pts
Eclairer	4	2	1	1	5
Aiglon	5	2	2	1	5
National	5	2	3	0	4
Ass. St-Louis-de-Gonzague:					
Lévis	6	1	2	0	8
Iberville	5	2	3	0	4
Dollard	5	2	3	0	4
Ass. des SS. Anges, Sec. A:					
St-François	6	6	0	0	12
Richelieu	5	3	2	0	6
St-Laurent	5	1	4	0	2
Yamaska	6	1	5	0	2
Section B:					
St-Michel	6	3	2	1	7
St-Raphael	6	2	2	2	6
St-Gabriel	6	2	3	1	5

Va-et-vient

Le R.P. E.-L. Tremblay, les RR. FF. E. Lafrenière, A. Boivin, M. Béland, J. Mignault et W. Dusault, du Patronage, étaient de passage au Patronage Jean-de-Prévost, de Montréal, dirigé par les Frères de St-Vincent de Paul, à l'occasion de la fête de Saint-François de Sales, patron de cette communauté.

—MM. Pierre Guibert, de Montréal, et Henri Fontaine, de Saint-Jean, étaient au Patronage, dimanche dernier.

Remerciements

M. et Mme L.R. Blanchard et leur famille, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de Mme Nectaire Lucier, née Victorine Blanchard.

En Cour du magistrat

La Cour du magistrat a entendu ces jours derniers, deux causes se rapportant à des automobiles.

Dans la première, M. Ernest Bourassa, de St-Hilaire, réclamait de M. Joseph Plante, de St-Lambert, \$68.00 qu'il prétendait être des dommages qu'il avait soufferts par suite du fait qu'entre Saint-Hyacinthe et Saint-Damase l'automobile du défendeur avait frappé celle du demandeur, ce dernier donnant comme raison de cette collision, le fait que le défendeur circulait sur la gauche de son chemin au lieu de sa droite. De son côté, le défendeur alléguait qu'il était dans son chemin, que la rencontre des deux voitures avait même commencé à se faire normalement, lorsque soudain, le demandeur avait brusquement appliqué ses freins à leur pleine capacité, ce qui aurait eu pour effet de faire glisser l'arrière de son automobile qui serait venue elle-même se frapper sur le devant de l'automobile du défendeur et se serait causé les dommages que le défendeur déclarait ne pas devoir, et le défendeur demandait le renvoi de l'action. Mre V. Chabot occupait pour la demande et Mre G.-J. Chagnon pour la défense.

Dans l'autre cause, M. Edmond Desmarais, de Farnham, réclamait de M. Arsène Patenaude, d'Upton, \$33.00 de dommages résultant des faits suivants: le demandeur disait avoir confié son taxi au défendeur pour que ce dernier en fit le lavage; il avait, prétend-il, livré le taxi en bon ordre, et quand il est revenu pour le reprendre dans l'après-midi, il constata qu'une partie de la carrosserie avait été enfoncée, et que l'aile d'arrière avait été bossée et sommairement réparée à coups de marteaux, et il tenait le défendeur responsable de ces dégâts. Le défendeur alléguait en défense, ce n'était pas lui qui les avait faits, mais qu'ils avaient dû se produire dans d'autres circonstances pour lesquelles il n'était pas responsable et il demandait le renvoi de l'action. Mre G.-J. Chagnon occupait pour la demande et Mre V. Chabot pour la défense.

Après avoir entendu plusieurs témoins de part et d'autre, la Cour a pris les deux causes en délibéré.

Chez les Zouaves

L'équipe de gouret des Zouaves de Farnham est venue rencontrer l'équipe des Zouaves de Saint-Hyacinthe, samedi dernier. La partie fut chaudement contestée, le résultat ayant été de 2 à 2. L'équipe locale se reprendra à Farnham sous peu.

Condamné à \$10.

Un citoyen de Sherbrooke, L.-G. Lacroix, a été arrêté sur la route Drummondville-Saint-Hyacinthe, il y a déjà quelques semaines, accusé d'avoir laissé conduire son automobile par une personne n'ayant pas de permis. Il a été condamné à \$10. d'amende et les frais, par le magistrat de district Emile Marin, ou à défaut de paiement, à un mois de prison.

Remerciements

M. et Mme Joseph Bertrand, leur famille et la famille Côté remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Onésime Côté, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre manière que ce soit.

Banquet à M. Hébert

Les directeurs du Club de Golf de Saint-Hyacinthe, samedi dernier, ont offert un banquet à M. Uldéric Hébert, gérant et trésorier du Club. Une magnifique horloge lui fut offerte au nom de tous, qui fut présentée par M. C.-J. Laframboise.

Au Patronage

Dimanche soir, à 8 heures, une réunion intime aura lieu à laquelle sont conviés les jeunes gens du Patronage. On y jouera "Le châtelain journaliste". Un tableau vivant intitulé "La or-sentation de Jésus au Temple" sera aussi exécuté.

Feu M. J. Fournier

Les funérailles de M. Joseph Fournier, décédé ici à l'âge de 70 ans, ont eu lieu en l'église du Christ-Roi au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Gustave Vigneau vicaire de cette paroisse. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé C.H. Lafontaine, curé, assisté des abbés P.-N. Desrochers, curé de St-Joseph d'Yamaska, et Gustave Vigneau, comme diacre et sous-diacre.

Au chœur l'on remarquait MM. les abbés Hector Morin, professeur au Séminaire de St-Hyacinthe, et Jean-Paul Morin, étudiant au Grand Séminaire de Montréal.

Les porteurs étaient MM. Léandre Bernard, Téléphore Brodeur, Edouard Bernier, J. Beauregard, Alfred Bouthillier et M. Boulay.

Le deuil était conduit par ses fils, Joseph, Eugène, Ovide, Clément et Armand Fournier; ses petits-fils, Gérard, Clément, Philippe, Guy, Jean Fournier.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, née Hélène Beaudry, ses filles Bernadette, en religion Sr Saint-Aimé de Marie, des Soeurs de la Charité de Taftville, Conn.; Mme Rodolphe Grisé, née Emely, de St-Hyacinthe; ses fils, Joseph-E. Fournier, Eugène, Ovide, Clément, de St-Hyacinthe, et Armand, de Montréal; trois soeurs, Mme Clément Desmarais, née Louisa, de Saint-Joseph d'Yamaska, Mme Vve Patenaude, née Délia, de Baile, Conn. Mme Vve Marc-Aurèle, née Marie, de Taftville, Conn; son beau-frère, M. Eugène Beaudry, d'Eastman; sa belle-soeur, Mme Grégoire Fournier, de Northampton, Mass.

Bouquets spirituels: famille Messier; Mmes Arthur Tétreault, de Granby, O. Tétreault, famille Joncas.

Offrandes de fleurs: les membres du club de gouret "Maskoutain"; la maison Millette; M. C. H. Campbell.

Offrandes de messes: MM. et Mmes Joseph Marchessault, Hector Tessier, Ovide Fournier, Clément Fournier, Eugène Fournier, famille Clément Desmarais; MM. et Mmes Rodolphe Grisé, Joseph Fournier, Armand Fournier, Eugène Beaudry; les employés du Canadien Pacifique; les employés du Canadien National; Mme Geo. Morin; Mlle Marie-Anne Beaudry M. J.A.W. Gatien.

Sympathie: MM. et Mmes Donat Pothier, Armand Leboeuf, M. McDuff, Lucien Marchessault, Albert Perreault, J.A. Bélanger, Auguste Halley, Albani Phaneuf, de Montréal, Henri Barré, Paul Cadorette, S. Duval, J.E. Halley; familles Maxime Fournier, N. Malo, C.A. Rousseau, Joseph Gadolette, Téléphore Brodeur, D. Turner, Fabien Baron, St-Pie, Alphonse Gagnon, Alfred Bouthillier; MM. et Mmes Henri Provost, L.A. Brunelle, H. Tournant, Rodolphe Robert, N. Chabot, Arthur Nolin, Eugène Flibotte, Edmond Chevrete, de St-Hugues, Adélard Grisé, Jacques Turcotte; MM. J. B.E. Durocher, Jean Chicoine, R. Daigle, Lucien Hamel, Lucien Lagassé, Mmes C. Paré, J.E. Jrovost MM. Eugène Lemoine, L. Barceloux, Albert McDuff, Edmond Bernier; Mlles W. Baron, Lucienne Vaquier, Viger; Mme Octave Desmarais et famille; les employés de l'Hôtel Canada; MM. A. Ferland, R. D'Anjou, Gladu et Frères, famille Hormisdas Grisé, St-Pie; Mlle Marie-Blanche Ruel.

Percepteur des Douanes

M. C.-A. Rousseau, de cette ville, a été nommé percepteur des Douanes et de l'Accise à Saint-Hyacinthe, en remplacement de M. Arthur Lamothe, mis à sa retraite l'automne dernier. La nouvelle a été annoncée officiellement. Le nouveau percepteur est dans le service des Douanes depuis 1913, alors qu'il fut envoyé à Saint-Hyacinthe, après un court séjour à Cookshire. Il a toujours été depuis à Saint-Hyacinthe. Il est âgé de 45 ans, étant né à Cookshire, le 13 juillet, 1885.

Fun. de M. St-Jean

Le manque d'espace nous empêche de publier cette semaine le rapport des funérailles de M. Théodule Saint-Jean.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes:

Janvier, 15.— Joseph-Jean-Guy fils d'Henri Dozois et d'Antoinette Lavallée. Par. et mar. Adélard Lavallée et Alice Martin.

Janvier, 16.— Marie-Suzanne-Marguerite fille de Rosaire Collard et de Berthe Lacasse. Par. et mar. Hormisdas Collard et Agnès Nadeau.

Janvier, 16.— Marie-Alice-Lorraine-Andrée Louise, fille d'Ernest Picard et d'Alice Bourgeois. Par. et mar. Lorenzo Picard et Gertrude Picard.

Janvier, 18.— Joseph Prosper-Yves-Roger, fils de René Gagnon et de Reina Coristine. Par. et mar. Prosper Reeves et Euphémie Gauthier.

Janvier, 18.— Joseph-Paul-Jacques, fils de Maurice Blanchard et d'Ernestine Borduas. Par. et mar. Henri Blanchard et Lydia Fournier.

Janvier, 28.— Marie-Gisèle-Jacqueline-Gervaise, fille de Louis-Philippe Pion et d'Euda Fontaine. Par. et mar. Omer Fontaine et Marie Pélouquin.

Sépultures:

Janvier, 17.— Bella Leboeuf, 40 ans, épouse de Sylvio Fortin.

Janvier, 19.— Victorine Blanchard, 74 ans, épouse de feu Nectaire Lussier.

Janvier, 19.— Joseph-Paul-Jacques Blanchard, 2 jours fils de Maurice Blanchard et d'Ernestine Borduas.

Janvier, 20.— Onésime Côté, 83 ans, veuf de Malvina Blouin.

Janvier, 21.— Louis Choinière 68 ans, fils de feu Marcil Choinière et de feu Marguerite Lamothe.

Janvier, 22.— Victor Brière, 55 ans, époux d'Amanda Poisson.

Janvier, 22.— Théodule Saint-Jean, 73 ans, époux d'Octave Phaneuf.

Mariages:

Janvier, 24.— Entre Dominique Chagnon et Annette Beaudry.

Janvier, 28.— Entre Dr Antonio Perreault et Hélène-Andrée Gavard.

Janvier, 28.— Entre Edmond Delotte et Annette Lachance.

PAROISSE NOTRE-DAME

Baptêmes:

Janvier, 19.— Marie-Paule-Dora-Denise, fille d'Armand Vézina et d'Annette Brunet. Par. et mar. Téléphore Quenneville et Dora Brunet.

Janvier, 20.— Marie-Jeanne-Lucille fille de Roméo Barceloux et d'Emma Fontaine. Par. et mar. Albert Fontaine et Antonia Barceloux.

Janvier, 20.— Marie-Lina-Roland fille de Zénon Desrochers et de Marie-Ange Martin. Par. et mar. Esdras St-Pierre et Lina Desrochers.

Janvier, 23.— Joseph-Gilbert-Raymond fils de Lionel Lafrance et de Berthe Perron. Par. et mar. Noël Lafrance et Maria Morin.

Janvier, 25.— Joseph Bernard-Oza, fils de Félix Lemonde et de Bernadette Bernard. Par. et mar. Oza Blanchard et Yvonne Langevin.

Janvier, 27.— Joseph-Jean-Jacques-Denis-Claude, fils de Gaston Gervais et de Reina Philie dit Lavergne. Par. et mar. Raoul Gervais et Laura Séguin.

Janvier, 28.— Marie-Gisèle-Aline fille de Noël Claing et d'Albina Cyr. Par. et mar. Jean-Baptiste Claing et Alida Arpin.

Janvier, 28.— Marie-Marguerite-Jeanne, fille d'Emile Gagnon et de Diana Hébert. Par. et mar. Thomas Hébert et Léopold Hébert.

Sépultures:

Janvier, 19.— Ernestine Dansereau dite Soeur Sainte-Croix de Jésus, 69 ans, 10 mois, 4 jours, fille de feu Pierre Dansereau et de feu Henriette Langevin.

Janvier, 26.— Eléonore Lethiecq, 88 ans, épouse de feu Gustave Lethiecq.

Mariage:

Janvier, 22.— Entre Joseph-Lucien-Aimé Létourneau et Blanche-Alice Sansouey.

CHRIST-ROI

Baptêmes:

Janvier, 17.— Paul-Emile-Zoël McCaughan, fils d'Arthur McCaughan et de Germaine Daudelin. Par. et mar. Zoël Berthiaume et Georgina Bibeau.

Janvier, 21.— Simone-Rosa-Madeleine, fille de François Jubinville et de Laurette Fleury. Par. et mar. Armand Jubinville et Rosa Blanchette.

Sépultures:

Janvier, 18.— Jean-Paul Arpin

PETITES ANNONCES

TROUVEE.— Chienne Boston Bull, trouvée il y a environ un mois. On pourra la ravoier en payant le prix de cette annonce S'ad. au Courrier.

PERDUE.— Couverte carreaux bleu ciel et jaune perdue dans la ville. Prière de rapporter à Arthur Larivière, charretier, 46 rue Concorde.

THE NEW ESSEX \$730

Voyagez confortablement en automobile!

Pourquoi vous refuser plus longtemps la satisfaction de posséder une voiture confortable. Les Hudson et les Essex vous assurent d'un véritable confort à des prix étonnamment bas. Les deux voitures sont grandes et spacieuses. On n'y est jamais entassé. Les sièges sont larges et profonds. Il vous reste assez d'espace pour changer de position sans effort. Demandez une démonstration au vendeur d'Hudson et Essex.

THE GREATER HUDSON 8 \$1070

Tous les prix f. à b. à Windsor; les droits sont acquittés.

CORSETIÈRE PROFESSIONNELLE

J'annonce les nouveaux échantillons pour le printemps: corsets, corselettes, ceintures abdominales, corsets de grossesse.

Spécial: lingerie, bas, articles de toilette

Mme C. HARVEY, 132 RUE CONCORDE TEL. 427J

VISITE CHAQUE JOUR

AUTOMOBILISTES

Il nous fait plaisir de vous annoncer que M. E. Lampron, autrefois du Garage Côté & Lewis, est maintenant à notre emploi. Nous sommes persuadés que nous pouvons vous faire tout l'ouvrage désiré, en réparations de carrosseries, tops, ainsi que le débossage en général. Nous avons aussi un département de peinture, sans oublier nos mécaniciens experts.

Nous éprouvons (testons) les freins d'automobiles gratuitement sur notre machine Bendix Cowdrey Brake Tester

GARAGE FORTIN

38-40 RUE MONDOR

ST-HYACINTHE

POUR DORMIR TRANQUILLE

Il ne faut pas risquer ses économies sur des valeurs dites de spéculation. Si alléchantes que soient les perspectives, il y a cent à parier contre un que vous serez tôt ou tard déçu.

Si vous voulez vous éviter ces amers soucis placez votre argent en première hypothèque sur des propriétés de rapport et vous pourrez dormir tranquille.

L'intérêt sur première hypothèque est élevé et vous est intégralement payé à chaque échéance car le gage en répond absolument.

LA MAISON

Tôle Gaufree Idéale Enrg.,

RAOUL LASSONDE, PROP.

vient d'être nommée distributrice

pour le district de Saint-Hyacinthe de tous les produits

DE LA

Alexander Murray & Co

y comprises les fameuses spécialités

Celotex, Sisalkraft,

papiers à couverture, lambris, bardeaux de tous genres, peintures, vernis, etc.,

Place C.N.R.

Saint-Hyacinthe

Tél. 527

Les missions dominicaines au Japon

(suite)

Cependant les oeuvres d'enseignement ne sauraient faire oublier ni négliger le ministère de la charité de l'Eglise. Il est aussi un moyen essentiel d'apostolat. C'est par l'exercice de la charité non moins que par son enseignement que le Christ s'est révélé; les Japonais comme tous les hommes y sont sensibles et ils en ont besoin. Les oeuvres de charité possibles sont en particulier les dispensaires et les hôpitaux, les hospices pour les pauvres, les sanatoriums pour les tuberculeux.

Les écoles enfantines (maternelles) et les écoles du dimanche pour les enfants païens font beaucoup de bien; elles seraient opportunes, autant que possible, dans chaque poste. A ces oeuvres on peut ajouter les écoles du soir pour des cours de langues, de religion, de philosophie, d'apologétique, de catéchisme, des bibliothèques paroissiales, des publications religieuses pour l'instruction des chrétiens ou pour la défense de la foi.

Les besoins pressants de la mission de Hakodati sont la prière, les ouvriers évangéliques et les ressources pécuniaires. Il faut dire et redire sans cesse, avec le Christ: "la moisson est abondante, mais les ouvriers sont peu nombreux; demandez donc au Divin Maître d'envoyer des ouvriers dans son champ." Nos zèles et généreux missionnaires demandent à leurs supérieurs et à leurs frères du Canada un plus grand nombre de Pères pour occuper les postes présentement vacants, pour en ouvrir de nouveaux, pour établir et diriger les oeuvres d'apostolat les plus urgentes.

Ils demandent aussi des secours pécuniaires. Ce qui rend en effet l'apostolat catholique particulièrement difficile, c'est le manque de ressources suffisantes. Le coût de la vie est surélevé au Japon comme au Canada. Tout se fait, tout crée, tout s'obtient à prix d'argent; et les ressources des missionnaires leur viennent, au moins au début, entièrement de l'extérieur. Que l'on pense au prix d'achat d'une propriété dans nos villes modernes, aux frais de construction d'une école ou d'un hôpital, aux dépenses pour l'entretien d'une église ou d'un personnel de maison; et dans chaque mission les oeuvres d'enseignement, de charité, de propagande sont des moyens d'action nécessaires. Il est de plus à peu près impossible aux étrangers, même actuellement, par suite des usages de la vie de famille, d'entrer en contact intime avec les païens le secours d'auxiliaires japonais est donc indispensable aussi au missionnaire. Ces auxiliaires se multiplient, les oeuvres doivent croître, à mesure que l'apostolat devient plus fécond et plus étendu. Une école ou un hôpital, lorsque l'institution fonctionne normalement peut arriver par un revenu suffisant à équilibrer son budget; mais il faut l'établir.

ABBOTSFORD

La nomination du maire et de trois conseillers a eu lieu mercredi dernier. M. Sergius Ménard, commerçant, réélu maire par acclamation, M. M. E. Honey remplace M. D. J. Fisk, au siège no 1; M. Alfred Surprenant réélu au siège no 2; M. Léonard Scott réélu au siège no 3, tous trois par acclamation.

Les COURRIERS

St-JUDE

Dimanche dernier M. et Mme Jos. Perrault recevaient un groupe de parents et d'amis en l'honneur de leur fille Blandine. Outre M. et Mme Perrault on remarquait MM. et Mmes J. Comeau, O. Girouard, A. Pelletier, Jos. Lamoureux, A. Comeau, P. Roy, R. Mongeon, V. Mathieu, L. Dupuis, V. Roy, E. Comeau, C. Champigny, F. Larivière, J. Plouffe, Mmes F. Angers, E. Dupuis, Mmes Léa Angers, Anna et Alice Dupuis, Cécile Martin, Aline Blouin, Irène et Yvonne Comeau, Ida Malvina et Lucienne Dupré, Anna Pelletier, Bernadette Lambert, Béatrice Perrault, MM. R. Girouard, A. Lamoureux, A. Comeau, L. Dupré, R. Gariépy, L. Phaneuf, O. Proulx, L. Larivière, G. Larivière, A. Aimé, Théophile et Arm. Martin, L. Angers, J. Joyal, E. Perrault, E. Leblanc, L. Roy, R. Pelletier, J. Laperle, O. Lemieux etc., L'ouverture fut faite par un duo intitulé "Die Watchparade" qui fut interprété avec grand succès par Mlle Blandine Perrault et M. R. Girouard et fut très goûté par l'assistance. Ensuite vinrent les bonnes vieilles chansons canadiennes. Tous se divertirent à la mode de leurs pères, honnêtement et franchement.

—M. Jos. Dupuis, maire est revenu des Etats-Unis.

—Est décédée Mme E. Bergeron, née Emma Charbonneau après une longue maladie.

IBERVILLE

La nomination pour les élections municipales pour l'année courante avait lieu mardi le 20 janvier à la salle de l'Hôtel de ville, à deux heures précises. M. J.R. Courtemanche agissait comme président d'élection. M. J.E. Meunier a été réélu par acclamation au quartier centre; M. Oswald Bissonnette, réélu par acclamation au quartier sud, ainsi que M. Noé Beauchemin, au quartier nord.

Son Honneur le maire Régner remercia les nouveaux élus et félicita la population pour son esprit de bonne entente.

—M. et Mme D. Désautels de l'avenue sixième étaient de passage à Montréal ces jours derniers. Ils ont visité Mme Dr Godin et Mlle Emma Désautels leurs parents.

—La moisson de glace est commencée depuis quelques jours. Nombre de chômeurs y trouveront de l'emploi. Espérons que cet état de chose se maintiendra durant plusieurs semaines.

72e diner annuel

A une récente assemblée du Comité Exécutif de l'Association de la province de Québec pour la Protection du Poisson et Gibier, il fut décidé de remettre au mois de février le 72e diner annuel.

L'Association tient son assemblée annuelle durant ce mois, et il fut résolu que pour cette même occasion on aurait une convention des officiers des divisions ainsi que le diner annuel.

Cette décision, d'après le comité, est des plus favorable, non seulement à cause des conditions actuelles, mais aussi en vue d'avoir une délégation plus nombreuse des différentes branches de l'Association qui sont maintenant répandues à travers toute la province.

Deux avis seront donnés à temps sur les détails de cette réunion.

ST-JEAN-BAPTISTE

Jeudi, le 22, il y eut réunion de l'Amicale au couvent.

—M. et Mme Arthur Brillion ont reçu leurs parents et amis pour la soirée d'adieu à l'occasion du départ de leur fille Olivine pour la maison-mère des RR. SS. de la Présentation de Marie.

—M. et Mme J.B. Desnoyers sont les heureux parents d'une fille, Marie-Hélène-Réjane. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Robert.

—M. et Mme Herménégilde Denis possèdent aussi un nouvel enfant porté au baptême par Mme Emile Lacaille, Mlle Laurette et M. Georges Denis furent parrain et marraine.

—Les travaux de gravelage se poursuivent avec un ardeur inlassable dans notre paroisse. Chacun est ravi de l'aubaine qui confond le chômage.

—Mlle Christine Roy passa une semaine au presbytère de Saint-Basile.

—Mlle Georgette Benoit est pour quelques semaines chez sa soeur Mme A. Morier de Beloeil.

S.-BARNABÉ-SUD

Le 27 courant M. Raoul Brodeur de St-Hugues unissait sa destinée à Mlle Florina Blouin, institutrice. De nombreux parents et amis furent présents à la cérémonie. La réception se fit ensuite chez M. Hilaire Blouin, père de la mariée.

—Les élections municipales ont été calmes comme par le passé. La politique ne s'y mêle pas pour troubler les esprits.

—M. Chs Langelier a été réélu maire avec les mêmes conseillers et secrétaire.

Le succès d'une politique

"L'Action Catholique" a déjà, par la plume d'un de ses collaborateurs européens, fait connaître les mesures édictées par Mussolini pour enrayer et, en tout cas, pour orienter l'émigration italienne.

Il est peu de pays d'Europe dont les fils aient émigré en aussi grand nombre en Amérique dans les années d'avant-guerre. Persuadé que le "capital humain" est la première richesse d'une nation, Mussolini a entrepris de réparer pour l'avenir les importantes pertes démographiques de l'Italie.

Tout une législation fasciste porte sur cette matière. On n'émigra pas comme l'on veut de l'Italie, si les voyageurs italiens et autres peuvent entrer et sortir de ce pays. Pour les Italiens qui veulent chercher à l'étranger un travail, il y a deux cas à considérer: celui de l'émigrant temporaire,

c'est-à-dire qui part pour un temps limité, le gouvernement ne fait pas de difficultés. Dans l'autre cas, celui de l'Italien dont le séjour à l'étranger doit se prolonger indéfiniment, le permis de partir s'obtient difficilement et à certaines conditions. Cette politique a produit des résultats sensibles.

Le gros de l'émigration se dirige plutôt vers les pays voisins de l'Italie, les travailleurs italiens sont partis avec un contrat de travail temporaire. On présume en conséquence qu'ils rentreront dans leur pays à l'expiration de leur contrat. Quant aux émigrants italiens traversant l'Océan pour venir en Amérique de 12,072 qu'ils étaient dans le premier semestre de 1929, ils sont en 1930, au nombre de 39,624 pour une même période.

On peut déduire de ceci — en ayant dans l'esprit les pertes démographiques que notre race a faites au point de vue national — qu'une politique énergique et sui-

Riche en saveur naturelle 'Frais des Plantations'



Une feuille fraîche,
absolument pure

Vert ou noir — à partir de 60c lb.

IL Y A UNE POLICE DE LA PRUDENTIAL pour chaque besoin d'Assurance-Vie

mais la "Modifiée 3"

est à juste titre populaire pour sa

GRANDE FACULTÉ D'ADAPTATION

Police Vie Entière Modifiée
Avec Changement de Prime à la Fin de Trois Ans

PRIME ANNUELLE

Âge	Trois Premières Années	Quatrième Année et Suivantes	5e Année Dividende Attribué pour 1930	Coût Net Quatrième Année sur cette base	6e Année Dividende Attribué pour 1931	Coût Net 6e Année sur cette base
\$5,000 20	\$60.50	\$71.20	\$13.20	\$58.00	\$13.60	\$57.60
\$5,000 30	80.25	94.40	16.90	77.50	17.40	77.00
\$5,000 40	115.15	135.45	23.05	112.40	23.75	111.70
\$5,000 50	174.90	205.75	33.10	172.65	33.75	172.00

(Prime Payable Trimestriellement, Semestriellement ou Annuellement)

Cette police stipule une augmentation du tarif commençant la quatrième année; mais les dividendes commencent alors et sur la base de l'expérience courante telle qu'indiquée ci-dessus ces dividendes sont plus que suffisants à tout âge pour compenser en entier l'augmentation de la prime, réduisant ainsi le coût au-dessous du taux initial.

GUSTAVE FORGET
Asst.-Sur.
Edifice Banque Provinciale St-Hyacinthe

Téléphonez au Bureau de la Prudential et demandez le tarif à votre âge



The Prudential

Insurance Company of America

EDWARD D. DUFFIELD, Président

SIÈGE SOCIAL, Newark, N.-J.

vie peut réduire les effets d'une émigration désastreuse ou, pour le moins, donner aux migrations humaines une orientation qui les rendent encore profitables.

Ah! si un million de plus de Canadiens-français pratifs de cette province avait appris le chemin des provinces de l'Ouest!

contre ENGELURES

Appliquez le Minard en abondance après que vous aurez baigné dans de l'eau chaude les parties de votre corps où se font sentir la brûlure et le démangeaison. Faites bien pénétrer le liniment par frictions renouvelées.

Quel soulagement!



TÉL. 684

Compagnie d'Assurance-Vie

LA SAUVEGARDE

URBAIN JUTRAS

AGENT RÉGIONAL

BUREAU:

14 rue St-Denis - St-Hyacinthe

LOUIS A. TALBOT

AVOCAT

CONSEIL DU ROI

Edifice Banque Provinciale - St-Hyacinthe

ACHETEZ VOS BOIS ET CHARBON

— CHEZ —

St-Pierre & Larose

TÉL. 264 RUE DU GRAND TRONC

TÉL. 105

Dr ANTONIO PERRAULT

Chirurgien à l'Hôpital St-Charles

Bureau 2 à 4 p. m. et 7 à 9 p. m.

56 rue Ste-Anne

St-Hyacinthe

TÉL. 235

254 CASCADES

J.-A.-R. SÉGUIN

PLOMBIER-COUVREUR

ET POSEUR

D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

ANCIENNE PLACE M. LORANGER

Dr A. BÉDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

BUREAU: 9 A. M. à 4 P. M.

BOIR: SUR RENDEZ-VOUS

190 RUE GIROUARD TÉL. 423

BUREAU

TÉL. 182

10 à 12 A. M.
2 à 6 P. M.
7 à 9, LE SOIR

Dr HERVÉ GAGNON

MÉDECIN

65 RUE MONDOR

ST-HYACINTHE

TEL. 146F

RES. 211J

J.-E. LECLERC

Entrepreneur, Peintre, Tapissier
Ouvrage garanti — Prix modérés

Assortiment complet de peintures
et tapiserie, encadrement, etc.

UNE VISITE EST SOLICITÉE

277B RUE CASCADES

J.N.O. ST-HYACINTHE

Dr L.-P. Couture

SPÉCIALITÉ:

MALADIES DES YEUX
DU NEZ, DES OREILLES
ET DE LA GORGE

104 RUE MONDOR
SAINT-HYACINTHE

TÉL. 886



Toujours de l'Espoir

même quand d'autres médecines ne vous ont pas aidé. Une simple et vieille préparation herbeuse comme le

NOVORO

Du DR. PIERRE

peut vous remettre sur la route de la santé. Il a fait cela pour des milliers d'autres. Pourquoi pas pour vous?

Il est absolument sain. Ne contient pas de drogues nuisibles. Il est bon pour toute la famille.

L'histoire intéressante de sa découverte, avec des renseignements très valables, et des attestations véritables, est envoyée gratuitement sur demande. Ce remède herbeux renommé ne peut être obtenu chez les droguistes. Des agents spéciaux le fournissent. Écrivez à

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.
2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.
Déposé libre de tous droits au Canada.

L'esprit familial

(suite de la 1ère page)

plein épanouissement. La prière était faite en commun et personne n'y devait manquer. Ensuite on prenait place autour du poêle pétillant que rougissait le feu d'une bonne bûche d'érable. Sous la lumière vacillante de la lampe, chaque tête d'enfant projetait sur les murs des ombres fantastiques. Le grand-père "ouvrait" la veillee. Loups-garous, feux follets, canots d'écorce... passaient à la file devant les yeux émerveillés des petits. Et c'était une série de questions: "Où allait le diable dans son canot, grand-papa?" Des feux follets, est-ce que ça mange les enfants?— Quand tu reviens du "Marais des Bois", pourquoi tu ne m'apportes pas un loup-garou pour me faire des mâtines...?" Toutes ces réflexions enfantines, dans leur franche naïveté, égayaient la maison. Suivait aussi des exploits de chasse, des épisodes de guerre, des contes de "Mille et une Nuits"... A tous ces récits, ingénieux et spirituels, se mêlaient comme une musique d'accompagnement, les espérances de la jeunesse, les souvenirs de la vieillesse, le ronronnement du rouet et la molleuse blancheur des tricots. Le chien et le chat même, instinctivement entraînés l'un vers l'autre par cet esprit familial, se caressaient de la patte ou se pourléchaient tour à tour.

"Tout homme se rendait compte alors de sa dépendance et s'avouait membre d'une famille, d'une lignée d'ancêtres dont il était lui-même l'aboutissant. Il portait fièrement le nom de son père, et ce nom, il le veillait comme un dépôt sacré confié à sa garde. Joies et douleurs, peines et plaisirs, succès et déboires étaient mutuellement partagés. L'honneur figurait au premier rang des vertus. Avec les coutumes, les usages et les traditions, il formait les armes du foyer, l'immortel écusson de la piété filiale. Et quand, aux heures troubles des tentations et des sollicitations perverses, un fils de cette grande famille se sentait faiblir ou sur le point de déchoir, il tournait vaillamment ses yeux vers l'image sainte d'un aïeul chargé d'ans et de probité; et une voix, belle, grave et précise, semblait lui dire avec une certitude d'Évangile: "Mon enfant, chez nous, on ne fait pas cela". La faute était évitée; le fils était sauvé.

"O puissances bienfaitrices des vertus ancestrales! Fortes comme des dogmes, solides comme le roc, fécondes comme des principes de vie, vous étiez la lumière qui éclairait, le phare qui guide, le sel qui purifie!

"C'était le "bon vieux temps". Il ne reviendra plus; on ne le reverra plus. Chacun le regrette, et avec raison...

"Mais je demande à ceux qui regardent en rougissant le visage balafre de la famille actuelle, qui ne peuvent détailler sans pleurer les ulcères purulents dont elle est couverte, les maux honteux dont elle souffre et qui guettent, par contagion, la totalité de ses membres; je leur demande: vous, Monsieur, vous Madame, qu'avez-vous fait, dans votre propre foyer, sous votre propre toit, pour y maintenir cet esprit du vieux temps... Et leurs réponses me parviennent, toutes pareilles, que résume ce mot caractéristique de l'effort d'un chacun dans la lutte présente pour le bien: "RIEN".

"Non, ce n'est pas tout de gémir, de s'apitoyer, de se lamenter sur la corruption qui grandit et qui menace de désagréger de fond en comble l'édifice familial. Il faut encore agir et réagir. Beaucoup plus que les plaintes et les larmes, l'action concertée, collective, intelligente; l'action puisée aux sources d'un véritable sentiment national; l'action toute imprégnée de prière et de foi sauvera la famille du désastre.

Prof. J.-H. Coulombe

-o- -

Le Courrier de St-Hyacinthe

Paraît tous les vendredis. Prix de l'abonnement: Canada \$1.50 par an; aux États-Unis, \$2.00, numéro, 3 sous. Imprimé et publié aux Nos 68-70, rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe, par la Compagnie d'Imprimerie et de comptabilités (Limitée.) A. J. Gaudreau Administrateur-Gérant

Les COURRIERS

ST-DAMASE

M. J. Jodoin fut élu maire par 38 voix de majorité sur son adversaire M. J.A. Lussier. M. Jodoin mérite des félicitations très sincères, puisqu'il reprend le titre de maire pour son quatorzième terme. Malgré des adversaires très estimés, après des luttes très chaudes, M. Jodoin a toujours remporté de belles victoires; c'est dire que la paroisse a toute confiance en cet homme droit et bon. Disons tout de suite que M. Jodoin possède le grand secret qui rend juste un homme public, c'est son éternelle bonne humeur; son grand désir d'obliger tout le monde et surtout son peu de rancune apparente; en effet rencontre-t-il un homme qui a voté contre lui, que tout aussitôt il s'empresse de lui sourire et de lui offrir la main M. Jodoin doit être fier et il en a bien le droit.

—Les nouveaux conseillers sont pour Corbin, M. Aurèle Leroux qui remplace M. Horace Blanchard, M. Philippe Morier remplace M. Emile Blanchard au Cordon et M. Raymond Guillet remplace M. Hector Jodoin. Ces nouveaux conseillers furent élus à l'unanimité.

—Mlle Yvonne Boutin, organisatrice, nous est revenue après une promenade de quelques jours à Montréal. Elle prit part au grand concert organisé par les aveugles de l'Institut Nazareth. Mlle Boutin se fit aussi entendre au poste de la Presse, samedi dernier.

—Mme Léopold Lussier qui s'était fait frapper par un camion, à la fin de décembre doit revenir chez elle prochainement.

—Mlle Virginia Guillemain qui était à St-Hyacinthe depuis quelque temps, est maintenant dans sa famille.

—En visite à St-Hyacinthe Mme Armand Lussier chez son père, M. Victor Morin, sa tante Mme Alfred Godin, M. et Mme Arthur Fontaine, chez MM. Adélard et Joseph Fontaine.

—Il y a quelque temps eut lieu à Saint-Hyacinthe le mariage de M. J.H. Roy, fils de M. et Mme J. Roy à Mlle Laura Lussier fille de Mme Vve Hormisdas Lussier, tous de cette paroisse.

—M. et Mme Philippe Morier furent les heureux parrain et marraine de Joseph Philippe André, fils de Maria Desnoyers et de Louis Boulay.

—Mme Tibeault de Danville était en visite chez son père, M. C. Foisy.

Une fenêtre tournante

L'une des plus intéressantes découvertes modernes est une fenêtre qui tourne à une vitesse si grande que la vitre ne peut se salir ou s'embuer, permettant ainsi aux navigateurs d'avoir sans cesse une vue nette. Cette fenêtre est installée à bord du "Prince Robert", de la Canadian National Steamships, qui conduira à l'Exposition de l'Empire Britannique à Buenos Aires, le 21 février prochain la délégation commerciale canadienne.

LA PRÉSENTATION

Dimanche le 11 courant ont eu lieu à la paroisse de La Présentation les noces d'or de M. et Mme Charles Duquette, née Exilda Caron. Une jolie adresse fut lue par M. et Mme Emery Phaneuf et ils leur présentèrent un joli cadeau. Étaient présents: M. et Mme Jos. Dupont, M. et Mme Arthur Michon, M. et Mme Mathias Phaneuf, M. et Mme Joseph Leclerc, M. et Mme Louis Leblanc, M. et Mme Armand Leblanc, M. et Mme Joseph Hardy, M. et Mme A. Lebrun, M. et Mme Alcide Charpentier, M. et Mme Adélard Bazinet, M. et Mme Paul Bazinet, M. et Mme Paul Arpin, M. et Mme D. Dion, M. Roméo Duquette, Mlle Antoinette Duquette, enfants de M. Charles Duquette, M. Emile Roy, Mlle Antoinette Michon, M. Léo Michon, Mlle Simone Dolbec, M. Roméo Michon, Mlle Laurette Lemieux, M. Charles Leclerc, Mlle Laurette Leclerc, Mlles Marie-Blanche Leclerc, Rita Dupont, M. Eloi Hardy, M. Chs

Omer Hardy, M. Adélard Arpin, Mlle Iréna Arpin, M. Wilfrid Chabot, M. Oza Pelletier, M. Joseph Pelletier, M. Frédéric Choquette. Il y eut chant et musique.

-o- -

STE-HÉLÈNE

Mlle Lucille Fafard est revenue de l'Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe où elle a subi avec succès une assez grave opération. Elle était sous les soins des Drs Jean et Paul Morin.

—M. et Mme F.X. Beihumeur de Drummondville sont venus lundi chez M. H. Fafard leur beau-frère.

—M. Paul Lussier a été à Montréal chez sa cousine Mme Eva Lussier.

-o- -

STE-MADELEINE

—M. et Mme A. Guertin recevaient dimanche à un dîner M. Antoine Guertin, Mlle Beaugard, Mlle Jeanne Guertin, garde malade, tous de Montréal.

"Le Pontiac 1931
...N'est-il pas une Beauté?"



La General Motors annonce le nouveau Pontiac 1931, aux plus bas prix auxquels le Pontiac ait jamais été présenté.

Vous trouverez un auto plus grand, aux lignes souples et vives, et des Carrosseries Fisher plus spacieuses. Un nouveau radiateur de forme en V, avec une grille à même, plaquée au chrome donne à l'avant de l'auto un aspect des plus attrayants comme des plus modernes.

La partie mécanique du nouveau Pontiac a été grandement améliorée. Il y a plus de 40 points d'isolation au caoutchouc pour étouffer le bruit et amortir les chocs sur la route. Il y a un nouveau silencieux d'air. Le cadre a été considérablement renforcé. Des éléments éprouvés tels que le balancier harmonique, le radiateur à circulation croisée et les amortisseurs Lovejoy ont été conservés. Cinq roues de fil métallique sont d'équipement régulier, sans augmentation de prix, sur tous les modèles réguliers.

Vous êtes cordialement invité à voir le nouveau Pontiac et à le conduire. Achetez ce bel auto sur paiements différés GMAC. Donnez-vous la protection de la Police de Service au Propriétaire General Motors. PGF-20



PONTIAC

... un bel auto, un auto moderne, une grande valeur

St-Hyacinthe Automobile

RAOUL GERVAIS, GÉRANT

Tél. 843

85 rue Cascades

Nous recommandons

LA BIÈRE

"EN DEHORS DU TRUST"

CHAMPLAIN-SPECIAL

LA CONQUÉRANTE DU JOUR

LE PORTER CHAMPLAIN est un vrai "Pain Liquide"

EN VENTE À ST-HYACINTHE

WILFRID DUPONT

134 rue Girouard,

Distributeur



PETITES ANNONCES

A VENDRE.— Très beau terrain assez grand pour être subdivisé en une dizaine de lots à bâtir. Situé à dix minutes du centre de la ville, pourrait aussi convenir pour la culture maraichère.

Vendra à conditions faciles. S'adresser au bureau du Courrier.

A LOUER.— Logement de campagne. Dix minutes de marche de la ville. S'adresser à M. J.-D. Desrosiers, 143 Cascades, Saint-Hyacinthe. j.n.o.

A LOUER.— Garage d'auto et deux places d'écurie. S'ad. au bureau du Courrier.

A VENDRE.— Propriété située au centre de la ville. Deux logements. En très bonne condition. Prix pour rapporter 10% et au-delà. S'ad. au Courrier. jno

DEMANDE D'EMPLOI.— Fille demande à se placer dans un presbytère. S'ad. au bureau du Courrier. j.n.o.

CHAMBRE A LOUER.— Ménage sans enfant louerait une ou deux chambres meublées. Pour monsieur seulement. S'adresser au Courrier. j.n.o.

À VENDRE

A VENDRE.— Comptoirs, fixtures de magasins, tablettes. Le tout à très bon marché. S'adresser au Courrier. j.n.o.

BUREAU DE PLACEMENT
Saint-Vincent-de-Paul

Avez-vous besoin d'une femme de journée, servante, bonne d'enfants, journalier, homme de métier, gardien, etc.? S'adresser à J.-O. Gareau, 45 Laframboise, ville. Tél. 84 j.n.o.

COURS D'ANGLAIS.— Leçons privées et conversation anglaise. Pour plus amples informations, appeler Tél. 331, ou 145 Girouard St-Hyacinthe. 30jv

A VENDRE.— Bonne paire de sleighs simples. S'adresser à H. Foisy, 39A St-Hyacinthe. Tél. 609F j.n.o.

A LOUER

Je pourrais vous louer le 1er février des logements livrables le 1er mai à raison de \$10.00 à \$40.00 par mois. S'adresser à: Eugène Benoit 90 rue Ste-Anne, St-Hyacinthe, P.Q.

NOUS AVONS BESOIN de femmes, ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elle. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à Ontario Neckwear Compagnie, Dept. 187, Toronto 8, Ontario.

LOGEMENT CHAUFFÉ à louer 1 pièces, en face du couvent de la Présentation. S'ad. à 97 Girouard. Tél. 788J.

A VENDRE.— Meubles de ménage au complet, à vendre de gré à gré. S'adresser à 71 rue Cascades. 6fév.

A VENDRE.— Paletot de chat sauvage de Mongolie. Entièrement neuf. Tél. 875. 1f

A celles qui sont ambitieuses. Gros salaire. Grande demande à celles qui veulent apprendre la culture de Beauté et la Coiffure. Joignez le plus grand système du Canada. Diplôme décerné. Bureau pour l'information ACADÉMIE MARVEL 8 Ste-Catherine Est - - - Montréal

GAGNEZ 6.00 à 10.00 PAR JOUR Gagnez tout en apprenant métier Mécanicien d'auto, de batteries, de Soudure, menuiserie, Vulcanisateur, Electricien, brasseur, Plâtrier, Barbier, Salons de Beauté. Bonnes positions. Ecrivez ou venez voir. Livret d'Informations Grat. POULIN TRADE SCHOOL 6147 BLVD. ST-LAURENT, MONTREAL Bureau de placement gratuit - à travers le Canada

LA FERME DES PINS

ROMAN

PAR

HARRY BERNARD

MAINTENANT PARU

En vente au

Courrier de St-Hyacinthe

\$1. l'ex. par poste, \$1.05

PROVINCE DE QUEBEC
District de St-Hyacinthe

No. 1391

COUR SUPERIEURE

DAME YVETTE YVON, épouse commune en biens de René Chapdelaine, et judiciairement autorisée à ester en justice, de St-Denis, district de St-Hyacinthe.

Demanderesse

vs

Le dit René Chapdelaine, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause, le 8 janvier 1931. St-Hyacinthe, le 12 janvier 1931.

Le procureur de la demanderesse Victor E. BRUNELLE



CANADA

Contrat pour le transport des correspondances

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 6 mars 1931 pour le transport des correspondances de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 24 fois par semaine sur la route entre St-Guillemme d'Upton et la Station du Chemin de Fer du Canadien Pacifique, à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureau de Poste de St-Guillemme d'Upton et St-Guillemme Station et au bureau de l'Administrateur du District où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

BUREAU DE L'ADMINISTRATEUR DE DISTRICT, Montréal, 20 janvier, 1931.

J. TAYLOR,
Administrateur de District

FOIN DEMANDÉ

Laissez-nous vendre votre foin à Boston et sur les marchés de la Nouvelle-Angleterre. Acomptes comptant sur toutes expéditions. Ecrivez-nous pour détails.

The Matheson Vail Co.,
177 Milk Street,
Boston, Mass.

(in révis.)

Le mouillage des stocks

Il faut restreindre le mouillage des stocks dans les compagnies, afin de pouvoir mieux payer les employés, afin d'augmenter le pouvoir d'achat de la masse, puis afin de diminuer le chômage. M. Eugène L'Heureux, directeur du "Progrès du Saguenay", expose ces idées, et il ajoute pour ce qui concerne le mouillage des stocks:

Quand, en vertu de la scandaleuse exploitation qui s'appelle le mouillage des stocks, les actionnaires retirent cent piastres par année pour chaque somme de cent piastres versée une seule fois au capital d'une industrie, et quand la même entreprise paye des salaires de famine à ses travailleurs sous le faux et hypocrite prétexte qu'il faut bien payer un dividende de six pour cent aux actionnaires, on a raison de dire que c'est l'égoïsme qui inspire les dirigeants de cette entreprise, on a raison de demander aux gouvernements d'intervenir pour réduire à des proportions légitimes et sérieusement contrôlées la capitalisation des entreprises industrielles.

Dans la province de Québec, les cas sont nombreux de mouillage éhonté de stocks. L'industrie du papier entre autres serait sûrement en meilleure santé, si son capital n'avait pas été multiplié de façon fantastique sans que l'on y ajoute obligés de supporter des aléas d'argent. Et les bûcherons — tous de gens pauvres — ne seraient pas proportionnés à leurs possibilités financières; il ne serait pas question de revenus de trente ou trente-cinq piastres par mois, s'il ne fallait pas payer aux actionnaires des dividendes REELS de cinquante ou de cent piastres.

Que voulez-vous? quand, par un moyen détourné, on fait rendre à une action de cent piastres la somme de cinquante ou cent piastres par année, il faut bien que quelqu'un paye pour cela. Eh! bien, c'est l'employé, victime innocente de cette odieuse équivoque reposant sur la manoeuvre du mouillage des stocks.

Est-il subversif de soulever une telle question? Non, c'est tout simplement justice, c'est même prudence.

Et si les Gouvernements veulent faire cesser une injustice sociale choquante, répartir mieux la richesse en vue de diminuer le chômage, prévoir des conflits sociaux redoutables, ils doivent intervenir et contrôler efficacement la distribution d'actions gratuites pour la contenir dans des limites raisonnables.